N° 11F0019M au catalogue — N° 342
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-98996-9

Document de recherche

Direction des études analytiques : documents de recherche

Choix ou nécessité : les immigrants et leurs enfants choisissent-ils le travail autonome pour les mêmes raisons?

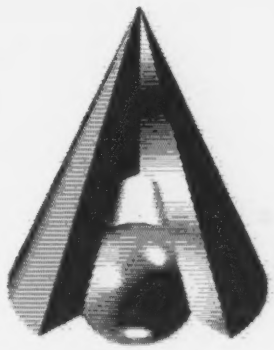

par Teresa Abada, Feng Hou, et Yuqian Lu

Division de l'analyse sociale
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Choix ou nécessité : les immigrants et leurs enfants choisissent-ils le travail autonome pour les mêmes raisons?

par
Teresa Abada, Feng Hou, et Yuqian Lu

11F0019M N° 342
ISSN 1205-9161
ISBN 978-1-100-98996-9

Statistique Canada
Division de l'analyse sociale
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.gc.ca

Avril 2012

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada. (http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm).

The English version of this publication is available (catalogue no. 11F0019M, no. 342).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site www.statcan.gc.ca sous « Notre organisme » cliquez sur À propos de nous > Notre organisme > et sélectionnez « Offrir des services aux Canadiens ».

Études analytiques
Documents de recherche

La série de documents de recherche de la Direction des études analytiques permet de faire connaître, avant leur publication, les travaux de recherche effectués par le personnel de la Direction, les boursiers invités et les universitaires associés. Cette série a pour but de favoriser la discussion sur divers sujets, notamment le travail, la dynamique des entreprises, les pensions, l'agriculture, la mortalité, la langue, l'immigration, l'informatique statistique et la simulation. Le lecteur est invité à faire part aux auteurs de ses commentaires, critiques et suggestions. La liste des titres figure à la fin du document.

Les documents de la série sont distribués aux établissements de recherche et aux bibliothèques spécialisées. Ces documents peuvent être téléchargés à partir d'Internet, à l'adresse www.statcan.qc.ca.

Comité de révision des publications
Études analytiques, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, 24e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p<0,05$)

Remerciements

Les auteurs apprécient vivement les suggestions et commentaires constructifs reçus d'Isabelle Amano, d'Ann Kim, de Grant Schellenberg, de Pamela White, de Frances Woolley et des examinateurs de Citoyenneté et Immigration Canada.

Table des matières

Résumé **6**

Sommaire **7**

1 Introduction **9**

2 Déterminants du travail autonome **10**

3 Données et méthodes **14**

3.1 Données 14

3.2 Méthodes 15

4 Résultats **16**

4.1 Différences des gains attendus entre un emploi rémunéré et un travail autonome 16

4.2 Corrélats du travail autonome 28

5 Discussion et conclusion **34**

6 Annexe : Changements dans les fonctions de gains du travail autonome et d'un emploi rémunéré **36**

Bibliographie **47**

Résumé

Les immigrants des grands pays industrialisés sont représentés de façon disproportionnée au chapitre du travail autonome par rapport aux personnes nées au pays. Toutefois, il n'existe pas de consensus quant à la similitude des déterminants du travail autonome pour les immigrants et les non-immigrants. Par ailleurs, on ne sait pas bien si les enfants d'immigrants sont influencés par les mêmes facteurs que leurs parents lorsqu'ils choisissent le travail autonome.

À partir d'une méthode de cohorte générationnelle et à l'aide du fichier de l'échantillon de 20 % du Recensement de 1981 au Canada et du fichier de l'échantillon de 20 % du Recensement de 2006 au Canada, la présente étude tente d'établir si les effets de trois déterminants importants du travail autonome — différences entre les gains attendus d'un emploi rémunéré et d'un travail autonome, difficultés sur le marché du travail et enclaves ethniques — diffèrent chez les immigrants par rapport aux personnes nées au Canada, chez les enfants d'immigrants par rapport aux enfants de personnes nées au Canada, et chez les enfants d'immigrants par rapport à leurs parents.

Les résultats laissent supposer que les difficultés sur les marchés du travail locaux ont eu un effet de « poussée » plus grand sur le travail autonome chez les pères immigrants que chez les pères nés au Canada. En comparaison, les différences entre les gains attendus ont eu un effet plus marqué chez les pères nés au Canada que chez les pères immigrants. Les fils des immigrants et les fils des hommes nés au Canada étaient beaucoup plus visés par les différences entre les gains attendus que leurs parents, tandis que les difficultés sur les marchés du travail locaux ne représentaient pas un facteur significatif pour eux. La concentration locale d'un groupe ethnique n'était pas associée positivement avec les taux de travail autonome chez les immigrants et leurs enfants. Le choix du travail autonome chez les jeunes femmes, peu importe le statut d'immigrant de leurs parents, était fortement associé avec les différences entre les gains attendus ainsi que les années d'expérience en 2006, ce qui n'était pas le cas chez leurs mères, 25 ans plus tôt.

D'autres études de la Division de l'analyse sociale portant sur les thèmes de **l'immigration** et de **l'adaptation au marché du travail** sont disponibles dans le module **Mise à jour sur la recherche sociale** (www.statcan.gc.ca/analysesociale).

Sommaire

Au cours des dernières décennies, l'entrepreneuriat chez les immigrants est devenu une caractéristique importante des marchés du travail de nombreux pays industrialisés. Les immigrants sont représentés de façon disproportionnée au chapitre du travail autonome par rapport aux personnes nées au pays. Même si les nombreuses recherches sur le travail autonome chez les immigrants soulignent l'importance qu'il a en ce qui a trait à l'intégration économique des immigrants, la plupart des études ont été axées sur les immigrants adultes. Nous ne savons pas bien ce qui motive les enfants d'immigrants à devenir des entrepreneurs et s'ils sont soumis aux mêmes forces que leurs parents lorsqu'ils choisissent le travail autonome.

À partir d'une approche de cohorte générationnelle, le présent document compare certains déterminants du travail autonome chez les immigrants et leurs enfants, y compris ceux de la deuxième génération (enfants d'immigrants nés au Canada) et de la génération 1,5 (enfants nés à l'étranger de parents immigrants). Pour situer les analyses dans un contexte plus large, le document examine en outre le changement intergénérationnel qui s'est produit entre les parents nés au Canada et leurs enfants (troisième génération et générations subséquentes). L'analyse porte sur les questions suivantes : 1) Les parents immigrants et les parents nés au Canada ont-ils été visés par des facteurs de « poussée » et d'« attraction » semblables lorsqu'ils ont choisi le travail autonome? 2) Les enfants d'immigrants et les enfants de parents nés au Canada ont-ils été visés par des facteurs similaires de « poussée » et d'« attraction » lorsqu'ils ont choisi le travail autonome? 3) Les immigrants et les personnes nées au Canada connaissent-ils des changements générationnels similaires dans les déterminants du travail autonome? De façon plus particulière, la présente étude vise à établir si les effets de trois déterminants importants du travail autonome — différences entre les gains attendus d'un emploi rémunéré et d'un travail autonome, difficultés sur le marché du travail et enclaves ethniques — diffèrent chez les immigrants comparativement aux personnes nées au Canada, chez les enfants d'immigrants comparativement aux enfants de personnes nées au Canada, et chez les enfants d'immigrants comparativement à leurs parents. L'analyse est effectuée séparément pour les hommes et pour les femmes, les déterminants du travail autonome et leurs effets changeants d'une génération à l'autre pouvant différer selon le sexe.

Les données utilisées dans la présente étude sont tirées du fichier de microdonnées de l'échantillon de 20 % du Recensement de la population du Canada de 1981 et du fichier de microdonnées de l'échantillon de 20 % du Recensement de la population du Canada de 2006. Ces ensembles de données sont les seules sources canadiennes qui permettent des comparaisons des tendances du travail autonome selon la génération au fil du temps. Les travailleurs autonomes sont définis comme étant des personnes qui déclarent être principalement des travailleurs autonomes dans leur propre entreprise constituée ou non en société. L'analyse se limite aux personnes de 25 à 44 ans, afin de permettre des comparaisons générationnelles des tendances du travail autonome entre les parents et leurs enfants de la même fourchette d'âge, mais à 25 ans d'intervalle. Les travailleurs des entreprises agricoles sont exclus.

L'analyse a permis de déterminer une détérioration substantielle des gains d'un travail autonome, par rapport à ceux d'un emploi rémunéré, entre les parents et les enfants, peu importe si le parent était un immigrant. La détérioration se reflète dans les différences entre les gains attendus lorsque des personnes passent d'un emploi rémunéré à un travail autonome. En 1980, environ un travailleur sur cinq s'attendait à des hausses de gains lorsqu'il passait d'un emploi rémunéré à un travail autonome, mais cela n'était plus le cas en 2005. L'association entre les différences entre les gains attendus et la probabilité de travail autonome chez les personnes augmentait entre les pères et leurs fils. Cette variable était davantage associée à la probabilité de travail autonome chez les fils en 2005 que chez les pères en 1980, pour les trois groupes, c'est-à-dire la génération 1,5, la deuxième génération et la troisième génération et les

générations subséquentes. Au niveau transversal, cette association était plus faible parmi les pères immigrants et leurs fils que parmi les pères nés au Canada et leurs fils.

L'effet de « poussée » produit par les difficultés sur le marché du travail a eu tendance à diminuer au fil du temps pour les jeunes hommes. Les taux d'emploi local propre à un groupe étaient associés à des taux de travail autonome plus élevés chez les pères des trois groupes, mais pas chez leurs enfants. Parmi les facteurs possibles responsables de l'absence d'association figure la diminution des débouchés de travail autonome disponibles et de l'affaiblissement de l'attrait du travail autonome chez les jeunes hommes, comme en fait foi la détérioration substantielle des gains d'un travail autonome par rapport à ceux d'un emploi rémunéré.

La part que représente un groupe dans la population, une mesure couramment utilisée de l'enclave ethnique, ne comporte pas d'association positive avec le travail autonome chez les pères immigrants et leurs fils.

Le travail autonome chez les jeunes femmes en 2005 comportait une forte association avec les différences entre les gains attendus et avec les années d'expérience, ce qui n'était pas le cas chez leurs mères, 25 ans plus tôt. Ainsi, au moment de choisir le travail autonome, les jeunes femmes, tout comme les jeunes hommes, tiennent compte des différences entre les gains attendus.

1 Introduction

L'entrepreneuriat chez les immigrants a longtemps représenté une caractéristique importante des marchés du travail de nombreux pays industrialisés. Les immigrants sont représentés de façon disproportionnée au chapitre du travail autonome par rapport aux personnes nées au pays, comme le montrent les données pour les États-Unis (Lofstrom, 2002; Borjas, 1986), la Suède (Hammarstedt, 2001), le Danemark (Andersson et Wadensjö, 2004) et le Canada (Li, 1997). Il a été démontré que le travail autonome représente un facteur important de la réduction du chômage chez les immigrants, de la création d'emplois et du développement d'entreprises innovatrices (Andersson et Hammarstedt, 2010). Même si les vastes recherches sur ce sujet soulignent l'importance du travail autonome pour l'intégration économique des immigrants, la plupart des études ont été axées sur les immigrants de la première génération. On ne sait pas bien ce qui motive les enfants d'immigrants à devenir des entrepreneurs, ni s'ils le font pour les mêmes raisons que leurs parents.

La confirmation des déterminants du travail autonome est essentielle pour comprendre les cheminements multidimensionnels de l'intégration économique des enfants d'immigrants nés au Canada (c.-à-d. de la deuxième génération). La plupart des études portant sur la deuxième génération ont été axées sur le niveau de scolarité et les résultats au chapitre de l'emploi rémunéré de cette génération. Par conséquent, on sait peu de choses au sujet des déterminants et des caractéristiques du travail autonome dans ce groupe de même qu'au sujet des répercussions du travail autonome sur l'intégration au marché du travail.

Même si les difficultés sur le marché du travail rémunéré tendent à être un facteur important qui motive les immigrants de première génération à travailler de façon autonome, il se peut que la deuxième génération le fasse pour d'autres raisons, par exemple, les aspirations à l'entrepreneuriat ou le parti pris pour l'autonomie et le contrôle de la vie personnelle et du travail au quotidien. Ces différences générationnelles d'intentions peuvent être le résultat de changements dans les critères de réussite : pour les parents immigrants, la réussite se mesure souvent en fonction de leurs antécédents, tandis que pour la deuxième génération, elle se mesure par rapport à la réussite de leurs homologues de la société d'accueil dominante (Fernandez-Kelly et Konczal, 2005). Les expériences différentes des immigrants et de leurs enfants nés dans le pays hôte représentent une considération importante à cet égard. Au Canada, la deuxième génération a grandi en ayant une bonne connaissance d'une des langues officielles ou des deux, a été scolarisée dans le système d'éducation canadien et a été exposée aux normes et aux valeurs dominantes. Par ailleurs, les immigrants de la deuxième génération au Canada ont tendance à atteindre des niveaux de scolarité plus élevés que les enfants des parents nés au Canada; on s'attendrait donc à ce que la deuxième génération d'immigrants et les enfants de parents nés au Canada aient un accès égal aux débouchés économiques. Il est très plausible que des facteurs de « poussée », comme le chômage et les obstacles linguistiques, ainsi que des facteurs d'« attraction », comme les ressources ethniques, ne jouent pas un rôle prépondérant dans la décision de la deuxième génération d'immigrants de travailler de façon autonome.

Dans un document d'accompagnement, il est déterminé que les hommes de la deuxième génération (les fils nés au Canada de parents immigrants) avaient un taux de travail autonome plus faible en 2006 que celui de leurs pères immigrants en 1981 (Hou et coll., 2011). Toutefois, lorsque l'on applique des variables de contrôle tenant compte des changements dans les facteurs démographiques, et plus particulièrement des taux de nuptialité, de la présence d'enfants, et des années d'expérience de travail, on voit que le taux de travail autonome est à peu près le même pour les hommes de la deuxième génération et pour leurs pères. Cette variation intergénérationnelle du taux de travail autonome n'est pas propre à la deuxième génération. Lorsque les changements dans les facteurs sociodémographiques sont pris en compte, l'écart générationnel entre les taux de travail autonome des parents immigrants et ceux

de la deuxième génération est à peu près le même que celui entre les taux des parents nés au Canada et ceux de leurs enfants. Contrairement au changement des taux de travail autonome des fils par rapport à ceux de leurs pères, on note que les taux de travail autonome des filles ont augmenté par rapport à celles de leurs mères, peu importe le statut d'immigrante des mères.

Au moyen de la même approche de cohorte générationnelle que celle utilisée dans le document d'accompagnement, le présent document compare les corrélats du travail autonome chez les immigrants et chez les personnes nées au Canada de différentes générations. L'accent est mis sur la mesure dans laquelle la probabilité de travailler de façon autonome est associée aux : i) différences entre les gains attendus d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré; ii) difficultés sur le marché du travail; et iii) enclaves ethniques. Ces trois ensembles de variables tirent leur fondement des approches théoriques distinctes de l'entrepreneuriat chez les immigrants.

Trois questions sont abordées dans le document : 1) Les facteurs de « poussée » et d'« attraction » sont-ils associés de façon similaire à la probabilité de travailler de façon autonome chez les parents immigrants et chez les parents nés au Canada? 2) Les facteurs de « poussée » et d'« attraction » sont-ils associés de façon similaire à la probabilité de travailler de façon autonome chez les enfants d'immigrants et chez les enfants de parents nés au Canada? 3) Les immigrants et les personnes nées au Canada connaissent-ils les mêmes changements générationnels dans les corrélats du travail autonome?

L'analyse laisse supposer que les difficultés sur les marchés du travail locaux ont eu un effet de « poussée » plus grand sur le travail autonome chez les pères immigrants que chez les pères nés au Canada, tandis que les différences entre les gains attendus ont eu un effet plus faible sur les pères immigrants que sur les pères nés au Canada. Parmi la génération suivante, les enfants d'immigrants et les enfants de personnes nées au Canada étaient davantage visés par les différences entre les gains attendus que ne l'étaient leurs parents, tandis que les difficultés sur le marché du travail local ne constituaient pas un facteur significatif. La concentration locale d'un groupe ethnique, c'est-à-dire la présence d'une enclave ethnique, ne comportait pas d'association positive avec les taux de travail autonome chez les immigrants et leurs enfants.

Le reste du document est divisé en quatre sections. Dans la section 2, on passe en revue les ouvrages publiés sur le travail autonome des immigrants; cette section fait ressortir trois principales approches théoriques à ce sujet. Dans la section 3, les sources de données et les méthodes utilisées dans le document sont abordées. Les résultats de la section 4 sont présentés dans deux sous-sections. L'estimation des différences entre les gains d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré et les tendances de ces différences sont présentées dans la section 4.1. Compte tenu de l'importance de cette question et de la complexité méthodologique, un examen détaillé est justifié. Les facteurs liés à la probabilité de travail autonome (y compris les différences entre les gains attendus) sont présentés dans la section 4.2. Des conclusions suivent, à la section 5.

2 Déterminants du travail autonome

En économie, le recours au travail autonome est souvent perçu comme un choix rationnel, les personnes choisissant un emploi rémunéré ou un travail autonome selon ce qui présente la plus grande utilité pour eux (p. ex., Borjas et Bronars, 1989; Evans et Jovanovic, 1989; Fairlie et Meyer, 1996). Une part importante du calcul de l'utilité est l'augmentation des gains à laquelle une personne s'attend lorsqu'elle passe d'un type d'emploi à l'autre. La probabilité du lancement d'une entreprise augmente en même temps que les gains attendus liés à un travail autonome. Des études empiriques menées en Amérique du Nord et en Europe ont déterminé

que les hausses des gains attendus comportent une association étroite avec la probabilité de travail autonome pour la population en général, les minorités ethniques et les immigrants (Clark et Drinkwater, 2000; Fairlie et Meyer, 1996; Hammarstedt, 2006; Johansson, 2000; et Taylor, 1996). Toutefois, il reste encore à déterminer si les immigrants et les personnes nées au pays voient les hausses des gains attendus de la même façon. Autrement dit, on ne sait pas clairement si l'ampleur des hausses des gains attendus qui fait en sorte que le travail autonome devient l'option privilégiée est similaire pour les deux groupes. Des comparaisons des immigrants et des personnes nées au pays facilitent aussi l'interprétation des résultats analytiques. À partir du cadre d'utilité, certains analystes interprètent une association positive entre les hausses des gains attendus et le travail autonome chez les immigrants comme une indication que la faible rémunération rend le travail autonome particulièrement attrayant pour ce groupe (Clark et Drinkwater, 2000; Hammarstedt, 2006). Toutefois, une telle interprétation est indéfendable si une association similaire est observée chez les personnes nées au pays. Dans l'ensemble, l'approche du choix rationnel souligne les hausses relatives qui « attirent » les personnes vers le travail autonome.

Une autre approche est axée sur les facteurs susceptibles de « pousser » des personnes à avoir un travail autonome. Selon la théorie du désavantage, des facteurs comme le chômage, les faibles rendements du travail rémunéré, les obstacles linguistiques et la discrimination nuisent aux résultats des immigrants au chapitre de l'emploi rémunéré, ce qui en motive certains à trouver d'autres débouchés, grâce au lancement d'une entreprise (Light, 1979; Model et Lapido, 1996; Moore, 1983).

À partir de données de différents pays, van Tubergen (2005) a déterminé que les taux de travail autonome des immigrants étaient plus élevés dans les pays où les taux de chômage parmi les personnes nées au pays étaient élevés et que le taux de travail autonome d'un groupe d'immigrants dans un pays comporte une corrélation positive avec les taux de chômage de ce groupe. Toutefois, van Tubergen (2005) n'a pas trouvé que les taux de travail autonome étaient plus élevés chez les immigrants des pays où ceux-ci ont davantage de difficulté à transférer leur capital humain au marché du travail. L'étude menée par Teixeira (2001) au sujet des entrepreneurs noirs et portugais à Toronto laisse supposer que les Noirs sont plus susceptibles que les Portugais de déclarer le manque d'emplois et le chômage comme raisons de travailler de façon autonome, même si la tradition familiale et l'orientation commerciale sont les raisons les plus importantes citées par les deux groupes.

Certaines études permettent de vérifier la théorie du désavantage en examinant l'association entre les différences au niveau du groupe dans les taux de travail autonome et le statut socioéconomique. Aux États-Unis, Fairlie et Meyer (1996) ont montré que les taux de travail autonome sont plus élevés chez les groupes ethniques et raciaux plus avantagés, comme en font foi leurs caractéristiques au niveau des gains. D'autres études évaluent la théorie du désavantage en comparant les différences entre les gains d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré. Par exemple, au Canada, Li (2000) a démontré que les nouveaux immigrants qui sont des travailleurs autonomes ont gagné beaucoup moins que leurs homologues occupant un emploi rémunéré, une fois prises en compte les différences dans les caractéristiques observables. Selon Li, cela implique que les immigrants récents font probablement face à des obstacles au chapitre de l'emploi rémunéré et se tournent par conséquent vers le travail autonome. Toutefois, Li n'a pas déterminé si les mêmes tendances ressortaient chez les non-immigrants. Aux États-Unis, Georgarakos et Tatsiramos (2009) ont fourni des preuves laissant supposer que le travail autonome est plus susceptible d'être une étape transitoire entre le chômage et un emploi rémunéré pour les immigrants mexicains et autres immigrants d'origine hispanique que pour les Blancs non hispaniques.

Outre les explications de la « poussée » et de l'« attraction » du travail autonome dont il est question précédemment, le rôle des « ressources ethniques » est un thème dans les ouvrages de recherche publiés. Selon l'hypothèse du marché protecteur, les propriétaires d'entreprises ethniques ont un avantage concurrentiel lorsqu'ils servent les marchés ethniques, en raison de leur connaissance intime des besoins et des goûts culturels de leurs clients (Aldrich et Waldinger, 1990; Evans, 1989; Fairlie et Meyer, 1996). Par ailleurs, il se peut que les immigrants puissent obtenir plus facilement du capital financier dans leur propre communauté ethnique, comme le montrent les associations de crédit tournant coréennes aux États-Unis (Light et coll., 1990). La mesure la plus courante des ressources ethniques est l'enclave ethnique, définie comme la concentration de membres de la même ethnie dans une région locale (Sanders et Nee, 1987). Borjas (1986), par exemple, a montré que les taux de travail autonome chez les immigrants hispaniques étaient plus élevés dans les villes comptant des concentrations plus fortes d'Hispaniques.

Même si les enclaves ethniques peuvent fournir un bassin de consommateurs et d'autres ressources pour le travail autonome, elles peuvent aussi nuire au développement des entreprises ethniques (Aldrich et Waldinger, 1990). Le manque de diversité dans les compétences et les types d'entreprises chez un groupe ethnique peuvent faire augmenter la concurrence pour le même marché, ce qui rend le travail autonome moins attrayant (Lieberson, 1980). Selon Yuengert (1995), le bassin de clientèle des entreprises ethniques est assez petit, même dans le cas des grands groupes, et une augmentation de la proportion de membres de la même ethnie dans le groupe dans une région géographique peut intensifier la concurrence. En fait, certaines études américaines et européennes montrent une relation négative entre la part que représente un groupe ethnique dans une région géographique et les taux de travail autonome (Clark et Drinkwater, 2000; Kahanec et Mendola, 2009; van Tubergen, 2005; Yuengert, 1995). Razin et Langlois (1996) ont déterminé que le taux de travail autonome chez les groupes immigrants et ethniques a tendance à être plus bas dans les grands centres urbains au Canada que dans les régions métropolitaines périphériques, où la concurrence de membres de la même ethnie est probablement plus faible.

Parmi ces trois approches théoriques, c'est peut-être la théorie du désavantage qui produit les hypothèses les plus claires concernant les différences dans les raisons qui motivent les immigrants et leurs enfants à travailler de façon autonome. De façon plus particulière, les enfants d'immigrants ont obtenu leurs titres de compétence dans des établissements canadiens et ont des niveaux de scolarité plus élevés et de meilleures compétences en langues officielles que leurs parents, ce qui fait qu'ils disposent d'un plus grand nombre de débouchés au chapitre de l'emploi rémunéré et qu'ils sont moins susceptibles d'être « poussés » vers le travail autonome que leurs parents. Par ailleurs, les enfants d'immigrants ne sont pas concentrés dans des industries ou des professions ethniques, comme c'était le cas pour leurs parents, et ils ont des résultats sur le marché du travail similaires à ceux de la troisième génération et des générations subséquentes (Kasinitz et coll., 2008; Picot et Hou, 2011). Par ailleurs, même parmi la population de travailleurs autonomes, une étude au sujet d'entrepreneurs turcs de la deuxième génération aux Pays-Bas fait ressortir un abandon des créneaux ethniques traditionnels et l'entrée dans des secteurs émergents, y compris les technologies de l'information, les communications et les industries créatives (Baycan-Levent et coll., 2009). Les enclaves ethniques et les ressources ethniques peuvent aussi jouer un moindre rôle dans les décisions que les enfants d'immigrants prennent au chapitre du travail autonome que c'était le cas pour leurs parents, particulièrement lorsque les entrepreneurs de la deuxième génération sont capables de concurrencer sur les marchés dominants (et, par conséquent, n'ont pas à capitaliser sur des débouchés fondés sur des ressources ethniques), et lorsque leur lien ou leur attachement au groupe ethnique est plus faible que celui de leurs parents.

Outre les trois approches mentionnées précédemment, le travail autonome est aussi corrélé aux caractéristiques individuelles et familiales. L'âge et l'expérience de travail comportent une corrélation positive avec la probabilité de travailler de façon autonome, peut-être parce que certaines personnes lancent leur entreprise tard dans leur vie, après avoir accumulé le capital humain et financier nécessaire grâce à un emploi rémunéré (Zissimopoulos et Karoly, 2007). De même, les travailleurs plus âgés peuvent se servir du travail autonome comme d'un pont entre un emploi rémunéré et la retraite, profitant d'un plus grand contrôle sur leurs conditions de travail et leurs décisions de retraite (Uppal, 2011). Pour les immigrants, toutefois, l'expérience de travail acquise dans le pays d'origine et l'expérience de travail acquise dans le pays hôte peuvent comporter des effets différents. Une étude hollandaise a déterminé que le travail autonome des immigrants comporte une corrélation positive avec les années d'expérience de travail acquise dans le pays hôte, mais une corrélation négative avec les années d'expérience de travail acquise dans le pays d'origine (Kanas et coll., 2009).

Une étude exhaustive de la recherche empirique fait ressortir qu'il n'existe pas de corrélation significative entre la scolarité et le recours au travail autonome (van der Sluis et coll., 2008). Le niveau de scolarité peut faire augmenter la probabilité de travail autonome, du fait de l'amélioration des capacités de gestion (Sanders et Nee, 1996), mais il peut en faire diminuer la probabilité, du fait qu'il offre une plus vaste gamme d'options d'emploi (Le, 2000).

La langue constitue une caractéristique individuelle importante. La connaissance de la ou des langues du pays hôte comporte une corrélation positive avec le travail autonome, peut-être parce qu'elle facilite les interactions avec les fournisseurs et les clients, qui n'appartiennent pas à la même ethnie, et qu'elle permet de mieux comprendre les règlements commerciaux, les aspects juridiques et des pratiques de gestion (Aldrich et Waldinger, 1990; Sanders et Nee, 1996). De même, la capacité de parler une langue minoritaire représente un avantage, puisqu'elle facilite les contacts avec les employés, les clients et les fournisseurs appartenant à la même ethnie et améliore l'accès aux ressources ethniques (Evans, 1989; Min et Bozorgmehr, 2000; Waldinger et coll., 2006).

Une étude allemande a permis de déterminer que des facteurs sociodémographiques communs avaient des effets similaires sur le travail autonome des immigrants et des non-immigrants, même si les immigrants qui croyaient avoir fait l'objet de discrimination sur le marché du travail affichaient une probabilité substantiellement plus élevée de travail autonome que les autres (Constant et Zimmermann, 2006).

Au niveau familial, le travail des membres de la famille, y compris les conjoints et les enfants, fait partie intégrante des entreprises familiales (Boissevain et Grotenberg, 1986; Perez, 1986). La famille contribue à la petite entreprise exploitée par son propriétaire, grâce à ses heures de travail non rémunérées, au partage des coûts fixes (loyer et hypothèque) et aux prêts familiaux ainsi qu'aux services domestiques, comme la garde des enfants (Apitzsch, 2005; Boyd, 1990; Sanders et Nee, 1996). Le fait d'être marié représente aussi une forme de stabilité, et les couples mariés peuvent regrouper leurs ressources financières au moment de lancer une entreprise (Borjas, 1986; Le, 2000).

Enfin, on peut évaluer comment les motivations des immigrants à travailler de façon autonome diffèrent de celles des non-immigrants en examinant les points de vue des propriétaires d'entreprises eux-mêmes. En se fondant sur une enquête nationale auprès des travailleurs autonomes, Hou et Wang (2011) ont déterminé que les immigrants (33 %), et plus particulièrement ceux arrivés récemment (40 %) étaient plus susceptibles que les personnes nées au Canada (20 %) de déclarer qu'ils avaient eu recours au travail autonome en raison d'un manque d'emplois rémunérés convenables. Toutefois, la majorité des immigrants (67 %) et la majorité des personnes nées au Canada (80 %) ont indiqué ne pas avoir eu recours au travail autonome en raison de difficultés sur le marché du travail rémunéré. Parmi les travailleurs autonomes qui n'ont pas été « poussés » à avoir un travail autonome, les immigrants étaient

beaucoup plus susceptibles que les personnes nées au Canada d'être motivés par des raisons liées aux valeurs d'entrepreneuriat, y compris l'indépendance, l'autonomie, le fait d'être son propre patron, la responsabilité, la prise de décisions, le défi et la créativité. Ces résultats laissent supposer que les facteurs qui influencent le choix du travail autonome sont souvent les mêmes chez les immigrants et les non-immigrants, même si les effets de ces facteurs communs peuvent varier selon le statut d'immigrant.

3 Données et méthodes

3.1 Données

Les données utilisées dans la présente étude sont tirées de l'échantillon de 20 % du Recensement de la population du Canada de 1981 et de l'échantillon de 20 % du Recensement de la population du Canada de 2006. Ces ensembles de données sont les seules sources canadiennes qui permettent de comparer les activités de travail autonome d'une génération à l'autre, à différents moments (plus de détails à ce sujet figurent dans le prochain paragraphe). Les travailleurs autonomes sont définis comme étant des personnes qui déclarent être principalement des travailleurs autonomes dans leur propre entreprise constituée ou non en société[1]. Il s'agit de l'approche habituelle utilisée dans les études fondées sur les données du recensement (p. ex., Fairlie et Meyer, 2003; Portes et Zhou, 1996; van Tubergen, 2005; Yuengert, 1995)[2]. Les personnes résidant en établissement, les travailleurs non rémunérés dans les entreprises familiales et les personnes déclarant un revenu négatif provenant d'un travail autonome sont exclus[3], de même que les travailleurs dans les industries agricoles.

L'analyse se limite aux personnes de 25 à 44 ans, afin de permettre des comparaisons générationnelles des tendances du travail autonome. Il n'est pas possible d'apparier directement les parents à leurs enfants en se fondant sur les données de recensement pluriannuelles. On procède plutôt à un couplage générationnel en appariant une cohorte synthétique de parents à une cohorte synthétique d'enfants. Ce couplage utilise deux éléments d'information : 1) le statut d'immigrant des adultes et l'âge de leurs enfants en 1981; et 2) l'âge de ces « enfants » en 2006 et le statut d'immigrant de leurs « parents ». Trois groupes d'adultes ont été sélectionnés à partir du Recensement de 1981 et appariés avec trois groupes d'adultes du Recensement de 2006. Premièrement, on sélectionne à partir du Recensement de 1981 les

1. Dans le questionnaire, on demande d'abord aux répondants s'ils : 1) travaillent pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission; 2) s'ils travaillent sans paye ou sans salaire dans une entreprise ou ferme familiale; 3) s'ils travaillent à leur compte sans personnel salarié; 4) s'ils travaillent à leur compte avec personnel salarié. On demande ensuite à ceux qui travaillent à leur compte si leur ferme ou entreprise est constituée en société. En 2006, 41 % de l'ensemble des hommes travaillant à leur compte et 27 % de l'ensemble des femmes travaillant à leur compte dans les industries non agricoles ont déclaré être propriétaires de leur entreprise constituée en société. La définition de travail autonome utilisée dans la présente étude est la même que celle utilisée dans les produits de l'Enquête sur la population active, même si le taux de travail autonome estimé à partir du Recensement de la population a tendance à être plus faible que celui estimé à partir de l'Enquête sur la population active (voir Hou et coll. [2011], pour un examen détaillé).
2. Dans le Recensement de la population de 2006, le revenu net d'un travail autonome représentait la majorité des gains provenant d'un emploi, l'année ayant précédé le recensement, dans le cas de 55 % des travailleurs autonomes définis par la variable « catégorie de travail ». Cela tient principalement à ce qu'on a demandé aux travailleurs autonomes constitués en société de déclarer leurs gains provenant d'un emploi comme traitement ou salaire. Le revenu net d'un travail autonome représentait la majorité des gains provenant d'un emploi dans le cas de 72 % des travailleurs autonomes non constitués en société.
3. Les personnes ayant des gains négatifs tirés d'un travail autonome représentaient environ 3 % de l'ensemble des travailleurs autonomes en 1981 et 6 % en 2006. Pour vérifier la sensibilité des résultats de l'étude à l'exclusion de ces personnes obtenant moins de succès, toutes les analyses subséquentes sont reprises sans l'exclusion, et les gains plutôt que le logarithme des gains, sont utilisés comme variable dépendante dans les modèles de gains. Les résultats appuient les conclusions tirées de l'échantillon excluant les personnes ayant un revenu négatif provenant d'un travail autonome. Les tableaux de l'échantillon de rechange sont disponibles sur demande.

immigrants adultes de 25 à 44 ans qui avaient des enfants nés à l'étranger âgés de 0 à 18 ans[4]. Il s'agit des parents d'enfants immigrants qui avaient moins de 19 ans à leur arrivée au Canada (appelés ci-après la « génération 1,5 »). Ces enfants immigrants avaient entre 25 et 43 ans en 2006[5] et sont identifiés d'après leur âge, leur statut d'immigrant et le statut d'immigrant de leurs parents, déclaré à l'époque. En deuxième lieu, on sélectionne à partir du Recensement de 1981 les immigrants de 25 à 44 ans qui avaient des enfants nés au Canada âgés de 0 à 18 ans. Il s'agit des parents des immigrants de la deuxième génération (c.-à-d. les enfants nés au Canada de parents immigrants). Ces immigrants de la deuxième génération sont identifiés en 2006 d'après leur âge (c.-à-d. de 25 à 43 ans), leur statut d'immigrant (c.-à-d. nés au Canada) et le statut d'immigrant de leurs parents. Enfin, les personnes nées au Canada qui étaient âgées de 25 à 44 ans et qui avaient des enfants nés au Canada âgés de 0 à 18 ans sont identifiées à partir du Recensement de 1981. Il s'agit des parents de la troisième génération et des générations subséquentes (c.-à-d. les enfants nés au Canada de parents nés au Canada). Les membres de la troisième génération et des générations subséquentes sont identifiés en 2006, également d'après leur âge (de nouveau, de 25 à 43 ans) et le statut d'immigrant de leurs parents. Les enfants nés au Canada d'un parent né à l'étranger ou d'un parent né au pays sont exclus de l'étude.

Grâce à cette approche, il est possible de comparer, au niveau intergénérationnel, les activités de travail autonome des parents et de leurs enfants possibles lorsqu'ils avaient de 25 à 44 ans dans les deux cas. Cette approche correspond à la méthode utilisée par Park et Myers (2010) et Smith (2003). Encore une fois, les déterminants du travail autonome sont comparés d'une génération à l'autre, en 1981 et 2006, pour trois groupes : i) les parents immigrants et la génération 1,5; ii) les parents immigrants et la deuxième génération; et iii) les parents nés au Canada et la troisième génération et les générations subséquentes. À noter que les hommes en 2006 sont comparés à leurs pères éventuels en 1981 et que les femmes en 2006 sont comparées à leurs mères éventuelles en 1981. Cette comparaison axée sur le sexe est nécessaire parce que les comportements des hommes sur le marché du travail et leur propension au travail autonome diffèrent considérablement de ceux des femmes.

3.2 Méthodes

Dans les ouvrages publiés, le choix d'un travail autonome plutôt que d'un emploi rémunéré est généralement modélisé comme une fonction des caractéristiques sociodémographiques au niveau de la personne et de la famille, ainsi que des facteurs de « poussée » et d'« attraction » sur le marché du travail (p. ex., Constant et Zimmermann, 2006). Par conséquent, un modèle probit est construit respectivement pour les parents immigrants de la génération 1,5, les parents immigrants de la deuxième génération, les parents nés au Canada, la génération 1,5, la deuxième génération et la troisième génération et les générations subséquentes. Ces modèles propres au groupe font en sorte que les variables incluses peuvent comporter des effets différents sur le travail autonome d'un groupe à l'autre :

$$P_i = \beta_1' * \left(\ln Y_i^{ta} - \ln Y_i^{or}\right) + \beta_2' * CHÔM + \beta_3' * PART + \beta_j' X_i + \varepsilon_i$$

X_i représentant les caractéristiques sociodémographiques, y compris le niveau de scolarité, les années d'expérience potentielle, l'état matrimonial, la langue maternelle, le groupe ethnique, la

4. Ces immigrants adultes pouvaient avoir n'importe quel âge à leur arrivée au pays. Il en est de même pour les parents éventuels de la deuxième génération.
5. Les personnes de 25 à 44 ans visées par le Recensement de 2006 sont incluses dans l'analyse aux fins de comparaison avec les jeunes adultes de la même fourchette d'âge, mais avec un décalage de 25 ans, même si seules les personnes de 0 à 18 ans au moment du Recensement de 1981 devraient se trouver dans le groupe des 25 à 44 ans dans le Recensement de 2006.

région géographique, le nombre d'enfants dans la famille et le mode d'occupation du logement[6]. Dans le cas des parents immigrants, le modèle comprend en outre deux variables additionnelles propres aux immigrants : années potentielles d'expérience acquise à l'étranger et capacité de parler soit l'anglais ou le français[7], ou les deux.

PART représente la part du groupe ethnique dans la population (en proportion) au niveau régional : on utilise18 groupes ethniques/de population et 10 régions, ce qui produit 180 valeurs uniques pour une année donnée[8]. *CHÔM* correspond au taux de chômage régional propre au groupe, le groupe étant défini selon le sexe, la génération/le statut d'immigrant, le niveau de scolarité et la région[9].

Enfin, $\ln Y_i^{ta}$ et $\ln Y_i^{er}$ représentent les logarithmes des gains hebdomadaires attendus tirés d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré, respectivement. La différence entre eux correspond aux différences de gains potentiels des personnes qui passent d'un emploi rémunéré à un travail autonome. Cette question est abordée de façon détaillée dans la section 4.1.

4 Résultats

4.1 Différences entre les gains attendus d'un emploi rémunéré et d'un travail autonome

La différence entre les gains attendus d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré est un facteur explicatif important dans la présente analyse, mais son estimation est complexe. Par conséquent, la présente section aborde la méthode d'estimation utilisée et la mesure dans laquelle les différences estimées entre les gains attendus ont changé au cours de la période à l'étude. Ces changements ont des répercussions sur la façon dont on interprète l'évolution du

6. Les niveaux de scolarité comprennent six catégories : aucun certificat d'études secondaires; certificat ou diplôme d'études secondaires; certificat ou diplôme d'études non universitaires; baccalauréat; diplôme d'études supérieures; et diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie. Les années d'expérience potentielles sont estimées comme étant « l'âge moins les années de scolarité et 6 ». La langue maternelle est codée de la façon suivante : anglais/français = 0; autre = 1. Les groupes ethniques/de population sont basés sur la combinaison de l'appartenance à une minorité visible et de variables des antécédents ethniques (voir la note de bas de page 8). L'état matrimonial est codé comme « marié(e) » (y compris en union libre) ou « autre ». Les régions géographiques sont regroupées en 13 catégories : Montréal, Toronto, Vancouver et les 10 provinces (qui excluent les trois plus grandes régions métropolitaines de chaque province respective). Le mode d'occupation du logement est codé comme « propriétaire » ou « locataire ».
7. Dans le cas des immigrants, l'expérience acquise à l'étranger est calculée comme « l'âge au moment de l'immigration moins les années de scolarité et moins 6 », lorsque la valeur est positive ou égale à zéro. L'expérience de travail au Canada des immigrants représente simplement la différence entre leurs années potentielles d'expérience et leur expérience estimée acquise à l'étranger. Dans le cas des personnes nées au Canada, toutes les années potentielles d'expérience sont considérées comme ayant été acquises au Canada.
8. Les groupes ethniques/de population sont basés sur la combinaison de l'appartenance à une minorité visible et de variables de l'ascendance ethnique. L'appartenance à une minorité visible est utilisée pour déterminer les sous-groupes au sein de la population des minorités visibles, tandis que l'ascendance ethnique sert à déterminer les groupes ethniques dans la population autre que des minorités visibles. Les 18 groupes ethniques/de population identifiés sont les suivants : Chinois, Asiatiques du Sud, Noirs, Philippins, Coréens/Japonais, Arabes/Asiatiques de l'Ouest, Latinos-Américains, autres minorités visibles, Britanniques, Français, Allemands, Italiens, Ukrainiens, Hollandais, Polonais, Juifs, Portugais, autres origines européennes. Les 10 régions sont la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto, le reste de l'Ontario, la RMR de Montréal, le reste du Québec, la RMR de Vancouver, le reste de la Colombie-Britannique et les territoires, l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan et la région de l'Atlantique.
9. Pour chaque sexe et groupe (c.-à-d., parents de la génération 1,5, parents de la deuxième génération, parents nés au Canada, génération 1,5, deuxième génération, troisième génération et générations subséquentes), les taux de chômage sont estimés selon le niveau de scolarité (quatre niveaux : niveau inférieur à un niveau secondaire; diplôme d'études secondaires; études postsecondaires partielles; diplôme universitaire) et la région (10 groupes, conformément à la définition de la note de bas de page 8 ci-dessus).

rôle que jouent les différences entre les gains attendus dans les décisions en matière de travail autonome des différentes générations.

Les différences de gains potentielles peuvent seulement être estimées, étant donné que la plupart des personnes ne travaillent que dans un des deux secteurs à un point donné dans le temps et que les gains sont observés dans seulement un secteur. Par conséquent, des équations des gains distinctes pour les travailleurs autonomes et les travailleurs rémunérés sont estimées, afin de prédire les gains individuels dans chaque secteur. Comme les personnes ne peuvent être sélectionnées de façon aléatoire comme travailleur autonome ou employé rémunéré, les estimateurs par les MCO pourraient être biaisés et non uniformes si des facteurs non observés ayant des répercussions sur les gains étaient corrélés avec des facteurs non observés ayant des répercussions sur les choix d'emploi. Pour résoudre ce problème, on a souvent recours à un cadre de transition endogène dans les ouvrages publiés (Constant et Zimmermann, 2006; Hamilton, 2000; Lofstrom, 2002; Yuengert, 1995). Les gains prédits d'un travail autonome, tant pour les travailleurs autonomes que pour les travailleurs rémunérés, sont fondés sur le modèle des gains des travailleurs autonomes. Une correction tenant compte de la possibilité que les travailleurs autonomes aient des caractéristiques différentes des employés rémunérés est incluse. De même, les gains prédits d'un emploi rémunéré, tant pour les travailleurs autonomes que pour les travailleurs rémunérés, sont fondés sur le modèle de gains des employés rémunérés. Une correction tenant compte de la possibilité que ces derniers diffèrent des travailleurs autonomes est incluse. Cela donne lieu à l'estimation des équations suivantes.

Modèle probit de forme réduite du travail autonome :

$$S_i^* = \gamma X_i + \mu_i$$

$$S_i = 1 \text{ si } S_i^* > 0$$

$$S_i = 0 \text{ si } S_i^* \leq 0$$

Modèles des gains :

Travailleurs autonomes : $\ln Y_i^{ta} = \alpha_1 Z_{1i} + \varepsilon_{1i}$ si $S_i = 1$;

Travailleurs rémunérés : $\ln Y_i^{er} = \alpha_2 Z_{2i} + \varepsilon_{2i}$ si $S_i = 0$;

Dans ce cas, S_i^* correspond à la probabilité qu'une personne ayant les caractéristiques X_i choisisse le travail autonome plutôt qu'un emploi rémunéré. $\ln Y_i^{ta}$ correspond au logarithme des gains hebdomadaires des travailleurs autonomes, et $\ln Y_i^{er}$, au logarithme des gains hebdomadaires des travailleurs rémunérés. La covariance de μ_i et ε_{1i} et entre μ_i et ε_{2i} peut être estimée au moyen de la méthode du maximum de vraisemblance. La covariance de ε_{1i} et ε_{2i} n'est pas estimée, étant donné que l'on présume que Y_{1i} et Y_{2i} ne sont pas présentés simultanément[10].

10. Il est possible que certaines personnes occupent plusieurs emplois et soient des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés en même temps. Toutefois, dans le présent document, les travailleurs autonomes et les travailleurs rémunérés sont définis exclusivement sur la base de l'emploi principal de la personne.

Dans le cas tant des travailleurs autonomes que des travailleurs rémunérés, les gains sont la somme du revenu net provenant d'un travail autonome et des traitements et salaires[11]. Il est bien connu que toute analyse du revenu provenant d'un travail autonome doit être interprétée avec prudence. D'une part, une plus grande tendance chez les travailleurs autonomes à sous-déclarer leurs revenus aura pour effet de biaiser vers le haut tous les désavantages sur le plan du revenu associés au travail autonome par rapport à l'emploi rémunéré[12]. D'autre part, les avantages sociaux des employés (p. ex., les cotisations de retraite et les prestations médicales), auxquelles les travailleurs autonomes n'ont pas accès, auront pour effet d'exagérer tout avantage relatif en matière de revenu associé à l'emploi autonome (Parker, 2004). Les données du recensement ne permettent pas de tenir compte de ces biais éventuels. Pour plus de simplicité, on suppose qu'ils sont constants au fil du temps et pour l'ensemble des groupes générationnels.

Dans le modèle probit de forme réduite du travail autonome, X_i comprend les niveaux de scolarité, l'expérience potentielle, l'appartenance à une minorité visible, l'état matrimonial, la région géographique, la langue maternelle, la propriété du logement et le nombre d'enfants dans la famille. Dans le modèle des gains, Z_i comprend le niveau de scolarité, l'expérience potentielle, l'appartenance à une minorité visible, l'état matrimonial, la langue maternelle, les heures de travail à temps plein/temps partiel et la région géographique. Conformément aux pratiques des études antérieures, le nombre d'enfants dans la famille sert de critère d'exclusion (c.-à-d. qu'il est inclus dans le modèle probit, mais pas dans le modèle des gains) (Johansson, 2000; Simpson et Sproule, 1998; Taylor, 1996)[13]. Cette variable est un prédicteur important du travail autonome dans la présente étude. Pour examiner la sensibilité des résultats au choix du critère d'exclusion, le nombre d'adultes dans le ménage sert de critère d'exclusion de rechange ou de critère d'exclusion additionnel, mais il s'agit d'un prédicteur important du travail autonome uniquement dans les modèles fondés sur les données de 2006. La propriété du logement est une autre variable qui est incluse dans le modèle probit, mais pas dans le modèle des gains. Il se peut que le fait de posséder une maison facilite le travail autonome, celle-ci pouvant servir à l'exploitation d'une entreprise et/ou comme garantie pour un prêt commercial. Toutefois, la validité de la propriété du logement comme instrument est contestable, étant donné qu'elle peut être endogène aux gains. Néanmoins, les résultats concernant l'effet des différences entre les gains attendus ne sont pas influencés par l'inclusion de la propriété du logement ou du nombre d'adultes dans le ménage.

Le tableau 1 présente les variations des gains d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré, ainsi que les différences estimées entre les gains attendus des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés, selon le statut d'immigrant et le statut générationnel. Au cours de la période de référence de 25 ans, la différence relative entre les gains observés chez les travailleurs autonomes et les employés rémunérés a changé considérablement pour les hommes et dans une moindre mesure pour les femmes. Entre 1981 et 2006, les gains hebdomadaires moyens des fils travailleurs autonomes étaient de 8 % à 22 % plus faibles que ceux des pères travailleurs autonomes, selon le statut d'immigrant des pères (tableau 1). La baisse des gains hebdomadaires médians était encore plus prononcée, de l'ordre de 23 % à 31 %. En comparaison, les baisses de gains ont été plus faibles chez les travailleurs rémunérés. Par exemple, les gains hebdomadaires médians des fils ayant un emploi rémunéré

11. Dans le recensement, on demande aux travailleurs autonomes constitués en société de déclarer leur revenu d'emploi comme un traitement ou un salaire.
12. En s'appuyant sur les modèles de dépenses des ménages, Schuetze (2002) a estimé que les travailleurs autonomes au Canada ont sous-déclaré leur revenu dans une proportion de 11 % à 23 % en moyenne, mais il a constaté que la sous-déclaration n'a pas augmenté des années 1970 aux années 1990. Dunbar et Fu (2008) ont montré que la sous-déclaration du revenu n'est pas un phénomène propre aux travailleurs autonomes, même si ceux-ci ont davantage tendance à le faire.
13. L'inclusion d'au moins une variable additionnelle (clause d'exclusion) dans l'équation de sélection est généralement requise pour produire des estimations crédibles. Sans un tel critère, il est possible que l'estimateur de maximum de vraisemblance ne soit pas robuste (Puhani, 2000).

(en 2006) étaient de 5 % à 13 % plus faibles que ceux des pères ayant un emploi rémunéré (en 1981). La baisse des gains chez les jeunes hommes occupant un emploi rémunéré a été bien documentée dans les ouvrages publiés (p. ex., Beaudry et Green, 2000). De nombreuses explications ont été avancées, y compris les changements technologiques axés sur les compétences, la croissance du commerce international, les hausses de l'impartition au niveau international et les changements institutionnels, comme la désyndicalisation et les mouvements du salaire minimum réel (voir l'étude de Katz et Autor, 1999). La baisse beaucoup plus importante des gains tirés d'un travail autonome, toutefois, est moins bien documentée et peut rendre compte de l'évolution de la nature du travail autonome chez les jeunes hommes, par exemple, la proportion croissante de ceux qui n'emploient pas de travailleurs rémunérés et la mesure dans laquelle ils travaillent dans des emplois instables et peu payés (Arum et Mueller, 2004; Baldwin et Chowhan, 2003; Kuhn et Schuetze, 2001)[14].

La baisse plus marquée des gains chez les travailleurs autonomes que chez les employés rémunérés a entraîné une modification des niveaux relatifs de gains de ces groupes. Chez les pères en 1980, les travailleurs autonomes avaient des gains hebdomadaires moyens plus élevés que les employés rémunérés, une situation qui était le résultat de la part importante de travailleurs autonomes au sommet de la répartition des gains. Comme le montrent les graphiques 1, 3 et 5, en 1980, les hommes travailleurs autonomes étaient surreprésentés à l'extrémité inférieure et au sommet de la répartition des gains, et leur surreprésentation au sommet a entraîné une hausse de leurs gains moyens. Du point de vue des gains hebdomadaires médians, les travailleurs autonomes gagnaient entre 8 % et 11 % de moins que les travailleurs rémunérés. Ces différences entre les gains hebdomadaires médians se rapprochaient des différences correspondantes entre le logarithme des gains hebdomadaires moyens des travailleurs autonomes et des travailleurs rémunérés[15]. Par conséquent, le logarithme des gains hebdomadaires a servi à modéliser les différences entre les gains attendus[16].

---

14. Une analyse préliminaire montre que les changements dans la structure industrielle parmi les travailleurs autonomes sont peu susceptibles de contribuer dans une large mesure à la baisse importante des gains. Par exemple, parmi les hommes travailleurs autonomes nés au Canada, la composition industrielle est devenue moins concentrée et on a observé une réorientation importante du secteur primaire vers les services, et plus particulièrement les services aux entreprises. Une telle réorientation aurait fait augmenter, plutôt que réduire, les gains moyens d'un travail autonome si les gains d'un travail autonome dans des secteurs industriels particuliers étaient demeurés les mêmes. Au cours de la période d'étude de 25 ans, les gains moyens d'un travail autonome ont diminué dans plusieurs grands secteurs, y compris les services aux entreprises, le transport et les communications, les industries primaires et la construction.
15. La différence en points log (après multiplication par 100) est souvent interprétée comme une approximation de la différence en pourcentage dans les gains réels. La mesure dans laquelle la différence dans le logarithme des gains représente approximativement la différence en pourcentage dans les gains réels dépend de la taille de la différence. Les différences importantes dans le logarithme des gains (particulièrement ceux dont la valeur absolue est supérieure à 0,10) surestiment souvent la différence en pourcentage.
16. La transformation logarithmique lisse souvent la répartition des gains parce qu'elle réduit l'influence des gains très élevés et augmente l'influence des gains très faibles, par rapport aux gains non transformés. Selon des études antérieures, l'utilisation d'une transformation logarithmique des gains plutôt que des gains proprement dits amènerait à des conclusions différentes concernant les avantages du travail autonome par rapport à ceux d'un emploi rémunéré (Borjas, 1990; Portes and Zhou 1996). La formule logarithmique s'ajuste souvent mieux aux données et réduit l'effet des valeurs aberrantes sur les estimations. Toutefois, la transformation logarithmique a tendance à occulter la possibilité que le travail autonome produise un nombre plus important de travailleurs à forte rémunération que l'emploi rémunéré (Portes et Zhou, 1996). La présente étude a permis de vérifier si l'utilisation des gains hebdomadaires plutôt que du logarithme des gains hebdomadaires pour estimer les différences entre les gains attendus aurait des répercussions sur la conclusion. Les résultats n'ont pas été sensibles au choix des formes fonctionnelles de gains. Cela vient du fait que c'est la variation entre les personnes dans les différences entre les gains attendus, et non pas les différences moyennes entre les gains attendus, qui a le plus d'importance dans les estimations du modèle. Les formes fonctionnelles des gains ont un effet important sur les différences moyennes estimées entre les gains attendus d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré, mais ont peu d'effet sur la variation entre les personnes dans les différences entre les gains attendus.

Tableau 1

Gains selon le statut de travailleur autonome et différence entre les gains attendus

	Parents immigrants et génération 1,5		Parents immigrants et deuxième génération		Parents nés au Canada et troisième génération et générations subséquentes	
	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants
Pères et fils						
Gains hebdomadaires moyens en dollars de 2005						
Travailleurs autonomes	1 270	1 102	1 263	1 168	1 315	1 030
Travailleurs rémunérés	1 111	1 090	1 118	1 165	1 144	1 070
Gains hebdomadaires médians en dollars de 2005						
Travailleurs autonomes	912	629	903	693	935	654
Travailleurs rémunérés	993	876	1 013	961	1 028	893
Logarithme des gains hebdomadaires moyens						
Travailleurs autonomes	6,78	6,39	6,78	6,46	6,83	6,39
Travailleurs rémunérés	6,84	6,69	6,86	6,78	6,91	6,74
Différence entre les gains attendus d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré, en points log	-0,17	-0,43	-0,16	-0,43	-0,17	-0,42
Mères et filles						
Gains hebdomadaires moyens en dollars de 2005						
Travailleuses autonomes	682	895	707	882	630	668
Travailleuses rémunérées	567	837	601	897	605	760
Gains hebdomadaires médians en dollars de 2005						
Travailleuses autonomes	433	481	468	495	389	353
Travailleuses rémunérées	486	698	501	750	501	632
Logarithme des gains hebdomadaires moyens						
Travailleuses autonomes	5,93	6,08	6,02	6,08	5,84	5,80
Travailleuses rémunérées	6,08	6,43	6,13	6,50	6,10	6,35
Différence entre les gains attendus d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré, en points log	-0,19	-0,42	-0,12	-0,42	-0,30	-0,56

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

En 2005, les fils travailleurs autonomes n'étaient pas surreprésentés au sommet de la répartition des gains (comme l'étaient les pères 25 ans plus tôt). Leur surreprésentation au bas de la distribution avait plutôt augmenté (par rapport aux pères 25 ans plus tôt) (graphiques 2, 4 et 6). En ce qui a trait aux gains hebdomadaires médians, les travailleurs autonomes gagnaient de 37 % à 39 % de moins que les travailleurs rémunérés en 2005, selon le statut générationnel. Les différences correspondantes entre le logarithme des gains hebdomadaires étaient de 0,30 à 0,35.

Contrairement aux baisses générationnelles des gains observés chez les jeunes hommes, les gains hebdomadaires moyens des filles, tant ceux tirés d'un travail autonome que sur le marché du travail rémunéré, étaient supérieurs à ceux de leurs mères (tableau 1). Cette constatation est conforme à la tendance générale à la hausse de la participation au marché du travail et des gains des femmes au cours des dernières décennies (Goldin, 2006; Kuhn et Schuetze, 2001).

Les gains hebdomadaires médians d'un travail autonome ont aussi augmenté entre les mères immigrantes et les filles de la génération 1,5 ainsi que les filles de la deuxième génération, mais ont diminué entre les mères nées au Canada et les filles de la troisième génération et des générations subséquentes. Les graphiques 7, 9 et 11 montrent que, parmi les mères en 1980, les travailleuses autonomes et les employées rémunérées avaient des répartitions de gains similaires, même si les proportions des premières étaient plus élevées aux deux extrémités de la répartition. Toutefois, les filles travailleuses autonomes en 2005 étaient beaucoup plus concentrées au bas de la répartition de gains que les filles occupant un emploi rémunéré en 2005 et n'étaient plus surreprésentées au sommet de la répartition des gains; cela s'avère particulièrement dans le cas des filles de la troisième génération et des générations subséquentes (graphiques 8, 10 et 12)

Graphique 1

Répartition des gains hebdomadaires des travailleurs selon le statut de travailleur autonome — Pères de la génération 1,5, 1980

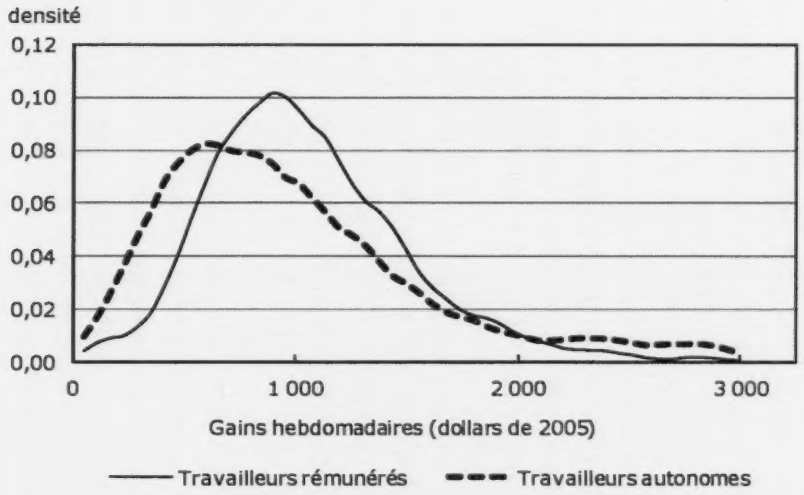

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 2

Répartition des gains hebdomadaires des travailleurs selon le statut de travailleur autonome — Hommes de la génération 1,5, 2005

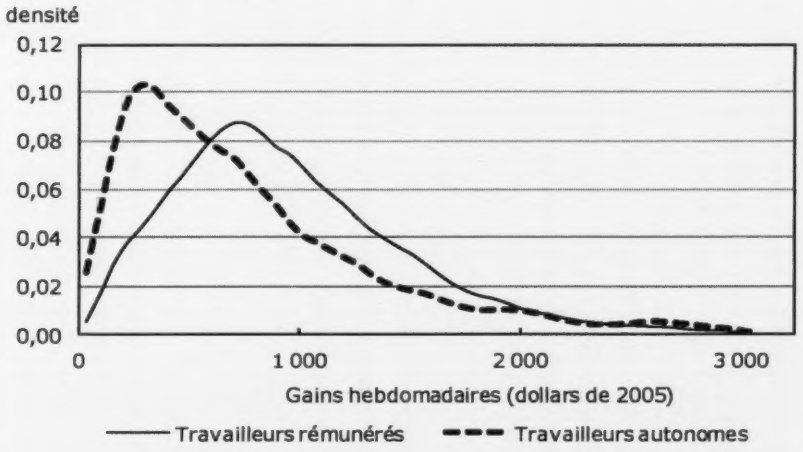

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 3

Répartition des gains hebdomadaires des travailleurs selon le statut de travailleur autonome — Pères de la deuxième génération, 1980

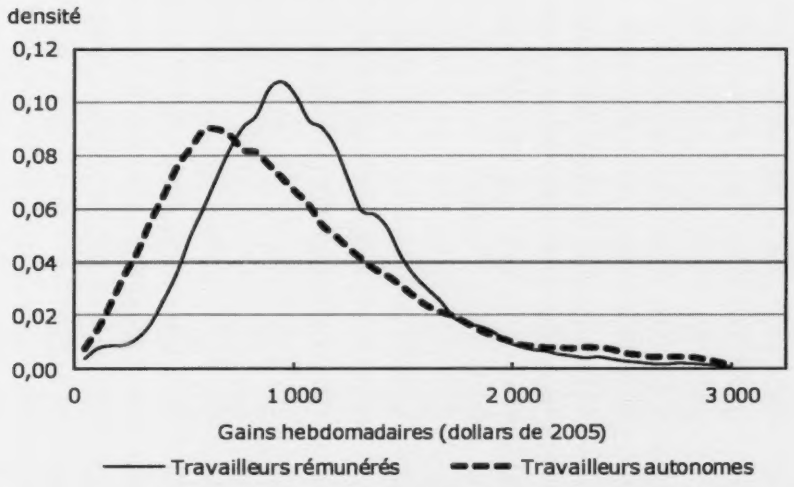

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 4

Répartition des gains hebdomadaires des travailleurs selon le statut de travailleur autonome — Hommes de la deuxième génération, 2005

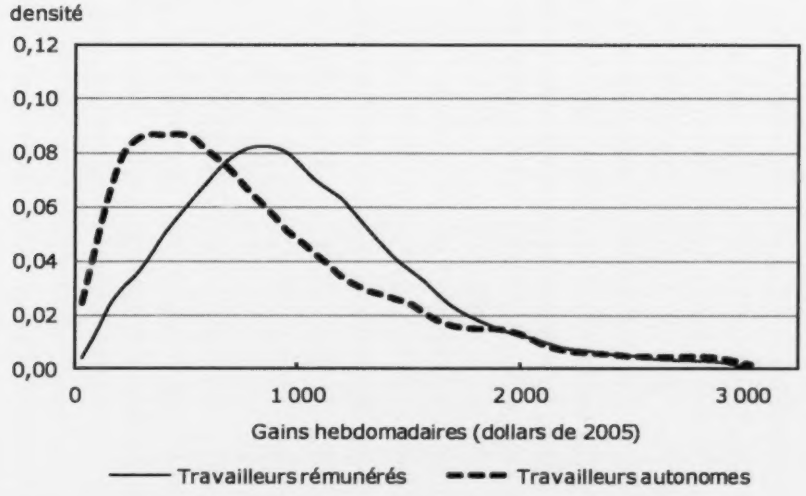

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 5

Répartition des gains hebdomadaires des travailleurs selon le statut de travailleur autonome — Pères de la troisième génération et des générations subséquentes, 1980

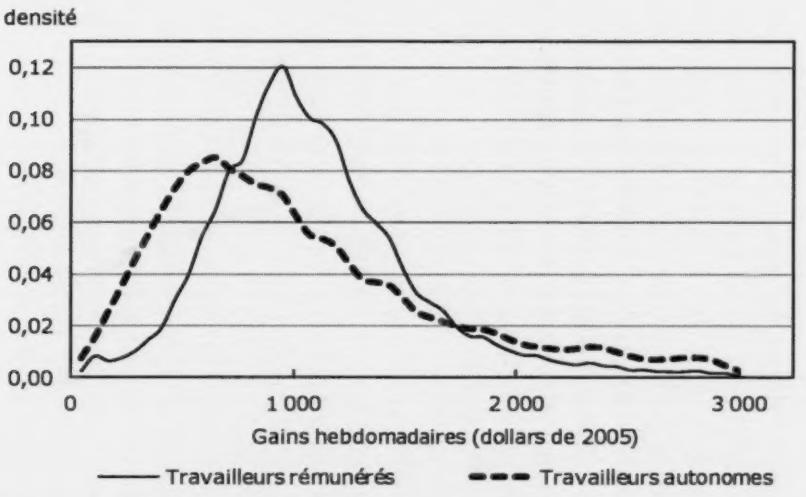

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 6

Répartition des gains hebdomadaires des travailleurs selon le statut de travailleur autonome — Hommes de la troisième génération et des générations subséquentes, 2005

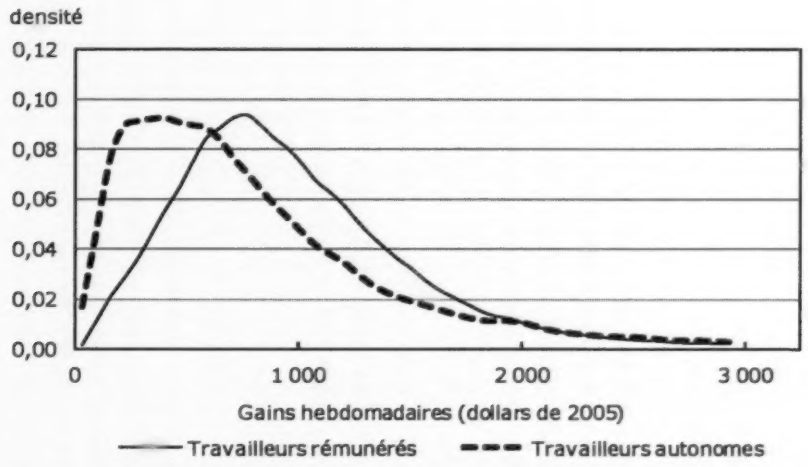

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 7

Répartition des gains hebdomadaires des travailleuses selon le statut de travailleuse autonome — Mères de la génération 1,5, 1980

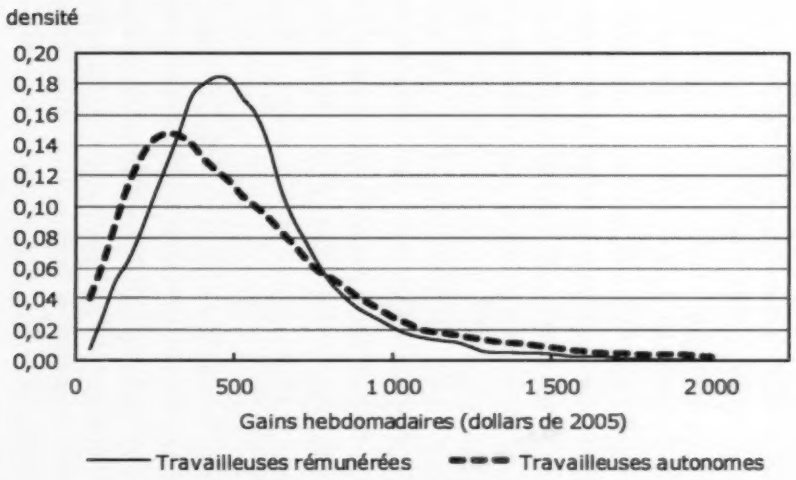

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 8

Répartition des gains hebdomadaires des travailleuses selon le statut de travailleuse autonome — Femmes de la génération 1,5, 2005

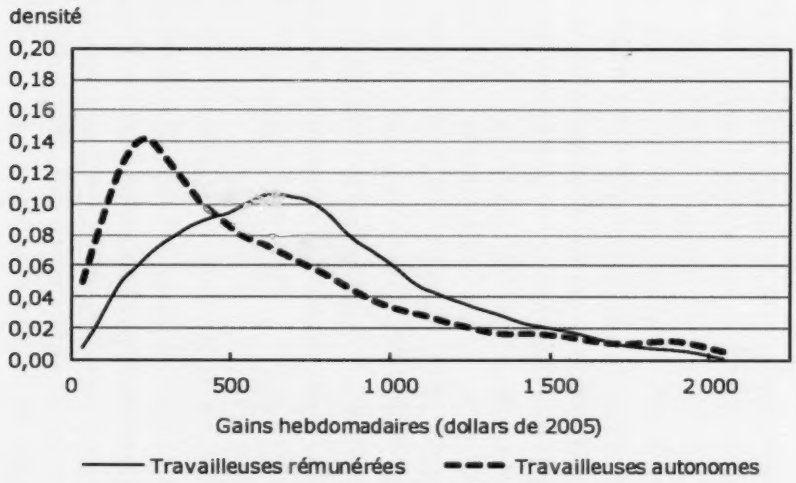

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 9

Répartition des gains hebdomadaires des travailleuses selon le statut de travailleuse autonome — Mères de la deuxième génération, 1980

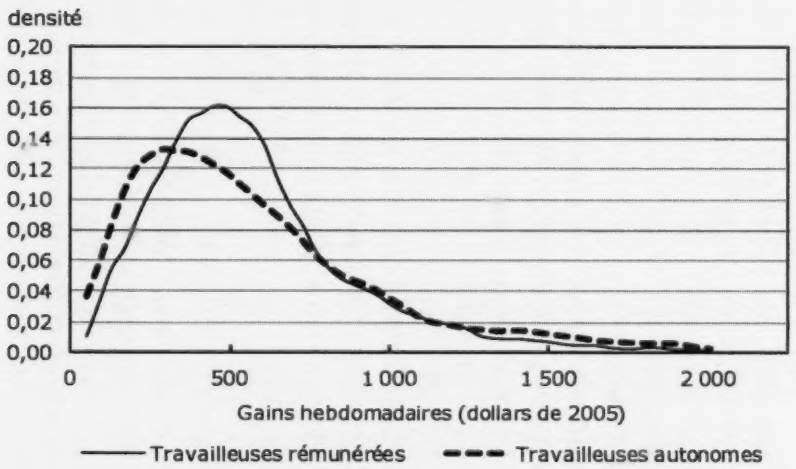

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 10

Répartition des gains hebdomadaires des travailleuses selon le statut de travailleuse autonome — Femmes de la deuxième génération, 2005

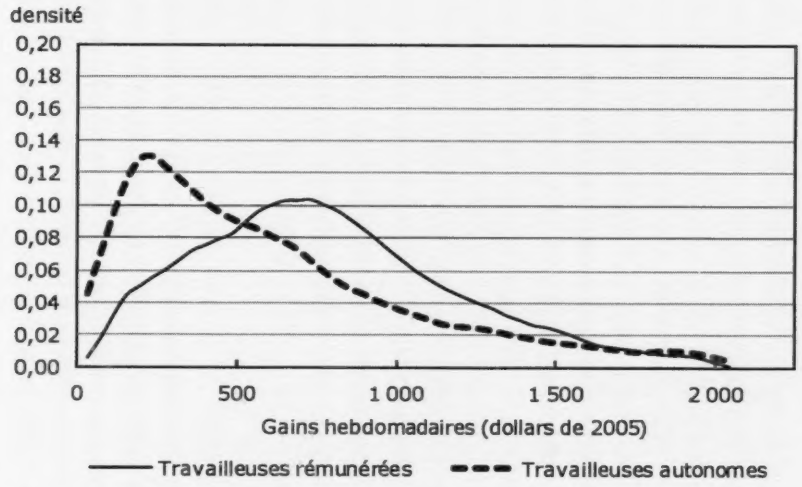

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 11

Répartition des gains hebdomadaires des travailleuses selon le statut de travailleuse autonome — Mères de la troisième génération et des générations subséquentes, 1980

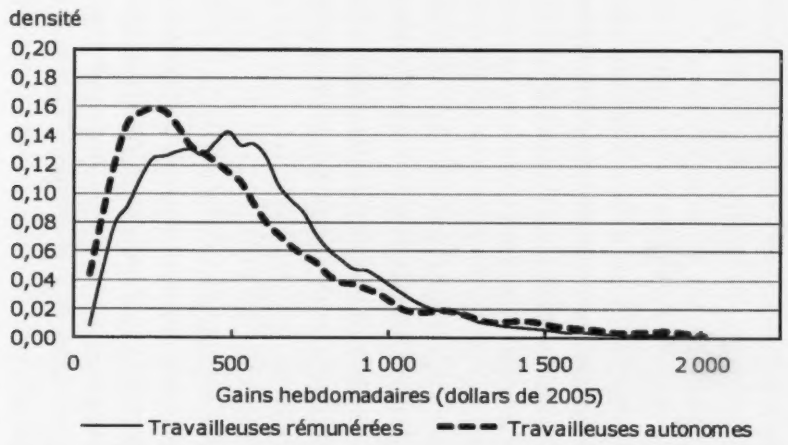

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Graphique 12

Répartition des gains hebdomadaires des travailleuses selon le statut de travailleuse autonome — Femmes de la troisième génération et des générations subséquentes, 2005

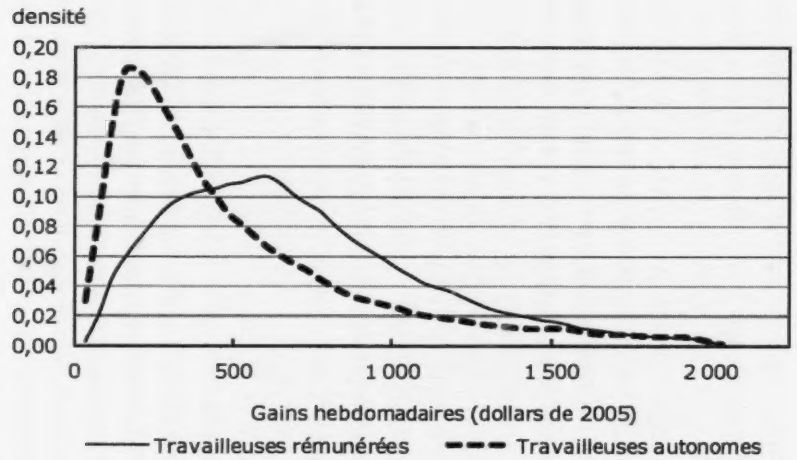

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Comme c'était le cas pour les hommes, les gains des filles par rapport à ceux des mères ont augmenté beaucoup plus rapidement chez les travailleuses rémunérées que chez les travailleuses autonomes. Par conséquent, l'écart entre les gains hebdomadaires médians ou entre le logarithme des gains hebdomadaires des travailleuses autonomes et des employées rémunérées a augmenté de façon substantielle des mères en 1980 aux filles en 2005 (tableau 1). Même si le logarithme des gains hebdomadaires des mères travailleuses autonomes était de 0,11 point à 0,26 point inférieur à celui de leurs homologues occupant un emploi rémunéré selon le statut d'immigrante, les écarts correspondants étaient de 0,35 à 0,55 point chez les filles.

L'élargissement de l'écart est le signe d'une détérioration importante de la situation des gains relatifs de la plupart des hommes et des femmes travailleurs autonomes. Cette détérioration se reflète clairement dans les différences entre les gains attendus[17]. Par exemple, dans le cas des pères nés au Canada et des hommes de la troisième génération et des générations subséquentes, les différences entre les gains attendus ont varié pour passer de -0,17 à -0,42 point log (tableau 1). L'ampleur du changement a été similaire pour les parents immigrants et leurs enfants. Les différences négatives entre les gains attendus peuvent laisser supposer qu'en moyenne, les travailleurs auraient reçu des gains plus faibles s'ils étaient passés d'un emploi rémunéré à un travail autonome. Dans une certaine mesure, cela peut aussi rendre compte de la possibilité que les travailleurs autonomes aient tendance à sous-déclarer leurs gains (Schuetze, 2002). Ce qui est important, c'est l'élargissement substantiel des différences entre les gains attendus de 1980 à 2005, compte tenu que la tendance à sous-

17. Les différences entre les gains attendus sont estimées à partir des fonctions de gains sur la base des modèles de sélection d'Heckman pour les travailleurs rémunérés et les travailleurs autonomes. Le tableau 5 présente les modèles des gains pour les pères en 1980, tandis que le tableau 6 présente les modèles des gains pour les fils en 2005. Le tableau 7 et le tableau 8 présentent les modèles des gains correspondants pour les femmes. Les changements dans les fonctions de gains sont examinés en annexe.

déclarer les gains ne s'est pas intensifiée (Schuetze, 2002; Dunbar et Fu, 2008)[18]. Évidemment, même si la différence moyenne entre les gains attendus est négative, une certaine proportion des personnes se seraient attendues à des gains plus élevés d'un travail autonome que d'un emploi rémunéré. Toutefois, cette proportion a aussi diminué au fil du temps. Par exemple, environ 17 % des pères nés au Canada en 1980 avaient des différences positives entre les gains attendus. Chez leurs fils, en 2005, cette proportion n'était que de 2 %.

En résumé, les résultats de la présente section montrent que, au cours de la période de référence de 25 ans, la situation relative des gains des jeunes travailleurs autonomes s'est détériorée considérablement par rapport à celle des jeunes employés rémunérés, particulièrement chez les hommes. De même, on a noté une diminution importante des différences entre les gains attendus lorsque les travailleurs sont passés d'un emploi rémunéré à un travail autonome. Cela laisse supposer que les difficultés accrues de tirer des gains significatifs d'un travail autonome peuvent faire augmenter l'importance du calcul de l'utilité économique dans la décision d'avoir recours au travail autonome chez les jeunes adultes.

4.2 Corrélats du travail autonome

En ce qui a trait aux trois approches théoriques énoncées à la section 2, l'importance relative des différences entre les gains attendus, des difficultés sur le marché du travail et des enclaves ethniques en matière de travail autonome chez les différents groupes seront maintenant évaluées. L'importance de caractéristiques sociodémographiques additionnelles est aussi prise en compte. À cette fin, des modèles probit sont exécutés séparément pour les parents et les enfants, et les résultats sont présentés dans le tableau 2.

Les résultats montrent une augmentation évidente d'une génération à l'autre de l'effet des différences entre les gains attendus sur la probabilité de travail autonome. Dans le cas des hommes, les différences entre les gains attendus étaient corrélées de façon positive et significative avec la probabilité de travail autonome chez les pères et les fils des trois groupes. À noter qu'il n'est pas approprié de comparer directement l'ampleur des coefficients de chaque variable dans ces modèles parce que leurs effets marginaux sont influencés à la fois par les valeurs et les coefficients des autres variables. Pour évaluer l'effet relatif des différences entre les gains attendus pour les différents groupes de population, l'effet marginal des différences entre les gains attendus a été estimé en maintenant les valeurs des variables aux moyennes pour la troisième génération et les générations subséquentes, alors que les coefficients de chaque modèle sont demeurés inchangés. Les résultats sont présentés dans le tableau 3. L'effet marginal des différences entre les gains attendus a été plus important pour les fils que pour les pères dans les trois groupes. Parmi les pères immigrants et les fils de la deuxième génération, par exemple, une augmentation de 10 points de pourcentage des différences entre les gains attendus a été associée à une augmentation de 1,6 point de pourcentage du taux de travail autonome des pères (en 1981) et à une augmentation de 2,5 points de pourcentage du taux pour les fils (en 2006). Dans tous les groupes, l'effet marginal des différences entre les gains attendus était plus important chez les pères nés au Canada et leurs fils de la troisième génération et des générations subséquentes que chez les pères immigrants et leurs fils.

18. Toutefois, par suite de l'examen des changements dans les tendances de sous-déclaration du revenu parmi les ménages mariés tirant un revenu d'un travail autonome, de la période allant de 1982 à 1986 à celle allant de 1992 à 1996, Tedds (2010) est d'avis que la mise en œuvre de la taxe sur les produits et services (TPS) au Canada en 1991 a fait augmenter la non-observation fiscale chez les personnes recevant des sommes plus importantes de revenu d'un travail autonome, mais n'a pas eu d'effet sur l'observation fiscale de celles recevant de petits montants de revenu d'un travail autonome.

Tableau 2

Régressions probit sur la probabilité de travail autonome pour les parents et leurs enfants

	Parents immigrants et génération 1,5		Parents immigrants et deuxième génération		Parents nés au Canada et troisième génération et générations subséquentes	
	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants
	coefficient					
Variables						
Pères et fils						
Différence de gains	1,009 ***	1,056 ***	0,817 ***	1,127 ***	2,454 ***	1,700 ***
Taux de chômage du groupe	3,359	-0,163	3,739 **	-0,047	1,516 ***	-0,638 *
Part du groupe dans la population	0,363	-0,111	-0,050	-0,087	0,403 ***	0,051 **
Nombre d'enfants présents	0,021	-0,002	0,025 **	-0,010	-0,049 ***	-0,030 ***
Propriétaires du logement	-0,070	-0,043	-0,027	-0,076 **	-0,333 ***	-0,190 ***
Aucun diplôme/certificat	-0,193 ***	0,101 ***	-0,161 ***	0,079	-0,361 ***	-0,073 ***
Diplôme non universitaire	0,048	0,177 ***	0,047	0,115 ***	0,261 ***	0,165 ***
Baccalauréat	0,052	0,068	-0,001	0,015	-0,125 ***	-0,111 ***
Diplôme en médecine	1,184 ***	0,918 ***	1,184 ***	0,795 ***	1,469 ***	0,897 ***
Diplôme de niveau supérieur	-0,176 *	0,067	-0,270 ***	-0,107 **	-0,435 ***	-0,249 ***
Années d'expérience acquise au Canada	0,062 ***	0,089 ***	0,045 ***	0,073 ***	0,071 ***	0,094 ***
Carré de l'expérience acquise au Canada	-0,002 ***	-0,002 ***	-0,001 ***	-0,002 ***	-0,001 ***	-0,002 ***
Marié	0,072	0,250 ***	0,250 **	0,227 ***	0,184 ***	0,395 ***
Anglais/français comme langue maternelle	-0,145 ***	-0,151 ***	-0,097 ***	-0,090 ***	-0,011	-0,341 ***
Années d'expérience acquise à l'étranger	0,008 ***	...	0,006 **	...	...	...
Ne parle ni l'anglais ni le français	-0,379 ***	...	-0,407 ***	...	...	...
Mères et filles						
Différence de gains	0,371	2,211 ***	0,267	2,185 ***	0,180 ***	1,437 ***
Taux de chômage du groupe	-0,407	-0,424	0,726	-0,880	1,428 ***	-0,419
Part du groupe dans la population	-0,052 ***	-0,336 ***	0,024	-0,127	0,314 ***	0,021
Nombre d'enfants présents	0,027	0,037 ***	0,086 ***	-0,004	0,051 ***	0,050 ***
Propriétaires du logement	0,119	0,101 ***	0,110 ***	0,049 *	0,183 ***	0,148 ***
Aucun diplôme/certificat	-0,119 *	0,264 ***	-0,117 **	0,020	-0,090 ***	-0,180 ***
Diplôme non universitaire	0,096 *	0,568 ***	0,093 *	0,316 ***	0,105 ***	0,319 ***
Baccalauréat	0,015	0,491 ***	0,117	0,052	0,162 ***	0,024
Diplôme en médecine	0,680 **	0,121	1,161 ***	-0,484 ***	1,596 ***	0,255 ***
Diplôme de niveau supérieur	0,066	0,153 ***	0,152	-0,052	0,200 ***	-0,173 ***
Années d'expérience acquise au Canada	0,011	0,157 ***	0,030 **	0,099 ***	0,025 ***	0,109 ***
Carré de l'expérience acquise au Canada	0,000	-0,004 ***	-0,0007	-0,003 ***	-0,0004 ***	-0,003 ***
Mariée	0,167 *	0,124 ***	0,114 *	0,277 ***	0,201 ***	0,273 ***
Anglais/français comme langue maternelle	0,043	0,112 ***	0,005	0,098 ***	-0,004	0,099 *
Années d'expérience acquise à l'étranger	0,000	...	-0,001	...	...	...
Ne parle ni l'anglais ni le français	-0,276 **	...	-0,210 **	...	...	...
Statistiques diagnostiques						
Pères et fils						
Nombre d'observations	20 523	48 761	48 359	66 863	311 766	408 034
Pseudo R au carré	0,097	0,061	0,087	0,049	0,053	0,043
Mères et filles						
Nombre d'observations	20 609	44 990	35 087	62 814	228 453	395 639
Pseudo R au carré	0,081	0,081	0,078	0,069	0,027	0,048

Voir la note et les sources à la fin du tableau.

Tableau 2

Régressions probit sur la probabilité de travail autonome pour les parents et leurs enfants (fin)

	Parents immigrants et génération 1,5	Parents immigrants et deuxième génération	Parents nés au Canada et troisième génération et générations subséquentes
Variables de contrôle			
Pères et fils			
Effets fixes du groupe ethnique	Inclus	Inclus	Inclus
Effets de la région géographique	Inclus	Inclus	Inclus
Mères et filles			
Effets fixes du groupe ethnique	Inclus	Inclus	Inclus
Effets de la région géographique	Inclus	Inclus	Inclus

* p<0,05
** p<0,01
*** p<0,001

Note : « Locataire » sert de référence pour la variable de propriété du logement; « certificat d'études secondaires » sert de référence pour le niveau de scolarité; « non marié(e) » sert de référence pour l'état matrimonial; et « ni l'anglais ni le français » sert de référence pour la langue maternelle.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Tableau 3

Effets marginaux estimés des différences entre les gains attendus et des taux de chômage local propres à un groupe sur les taux de travail autonome

	Parents immigrants et génération 1,5	Parents immigrants et deuxième génération	Parents nés au Canada et troisième génération et générations subséquentes
	variation en points de pourcentage[1]		
Pères en 1981	1,49	1,56	2,36
Fils en 2006	2,06	2,45	3,57
Mères en 1981	0,32	0,32	0,12
Filles en 2006	3,78	2,67	2,64
	variation en points de pourcentage[2]		
Pères en 1981	4,18	6,58	1,45
Fils en 2006	-0,03	-0,01	-1,34
Mères en 1981	-0,34	0,77	1,01
Filles en 2006	-0,70	-1,00	-0,77

1. Variation en points de pourcentage associée à une hausse de 10 points de pourcentage des différences entre les gains attendus.
2. Variation en points de pourcentage associée à une hausse de 10 points de pourcentage des taux de chômage.

Source : Estimation à partir des modèles du tableau 2 et maintien des variables aux moyennes pour la troisième génération et les générations subséquentes.

Les taux de chômage propres à un groupe, un indicateur des difficultés qu'un groupe particulier peut connaître sur le marché du travail local, ont été corrélés positivement avec le travail autonome chez les pères en 1981, même si pour les pères de la génération 1,5, cet effet était moins significatif statistiquement (à p = 0,06). Toutefois, l'effet marginal estimé des taux de chômage était beaucoup plus important pour les pères immigrants que pour les pères nés au Canada (tableau 3). Par exemple, une augmentation de 10 points de pourcentage du taux de chômage a été associée à une augmentation de 4 points de pourcentage à 7 points de pourcentage du taux de travail autonome des pères immigrants (en 1981), comparativement à une augmentation de 1,5 point de pourcentage chez les pères nés au Canada. Par contre, les

taux de chômage ont eu peu d'effet sur les taux de travail autonome des fils de la génération 1,5 ou des fils de la deuxième génération et ont eu un effet négatif sur les taux de travail autonome des fils de la troisième génération et des générations subséquentes. De toute évidence, les taux de chômage étaient les plus fortement corrélés avec le travail autonome chez les immigrants de sexe masculin de la première génération. Chez les femmes, les taux de chômage ne comportaient pas de corrélation étroite avec le travail autonome, même s'ils étaient statistiquement significatifs pour les mères nées au Canada en 1981.

La part que représente le groupe dans la population, qui vise à mesurer l'effet des enclaves ethniques, n'est pas significative pour les pères immigrants et leurs fils (tableau 2). Par contre, et peut-être étonnamment, l'effet est positif et significatif pour les pères nés au Canada et pour les fils de la troisième génération et des générations subséquentes. Comme ces modèles comprennent les personnes qui déclarent des origines ethniques britannique, française ou canadienne, et que ces groupes dominent dans l'échantillon des parents nés au Canada et dans l'échantillon de la troisième génération et des générations subséquentes, il se peut que les résultats ne rendent pas compte du rapport dans les groupes ethniques minoritaires. Le tableau 4 reprend les modèles du tableau 2, mais exclut les personnes déclarant des origines britannique, française ou canadienne. Le coefficient de la part que représente le groupe dans la population était négatif et significatif pour les fils de la deuxième génération, et ce coefficient était aussi négatif, mais pas statistiquement significatif, pour leurs pères immigrants. Le coefficient est demeuré positif et significatif pour les pères nés au Canada, et positif, mais non significatif, pour les fils de la troisième génération et des générations subséquentes.

Il convient de souligner que les minorités ethniques nées au Canada en 1981 étaient principalement d'origine européenne (à plus de 97 %), tandis qu'environ la moitié des minorités ethniques immigrantes en 1981 avaient des origines non européennes. Chez les femmes, l'effet des enclaves ethniques était négatif et significatif pour les filles de la génération 1,5 et leurs mères et n'était pas significatif pour les femmes de la deuxième génération et leurs mères immigrantes; l'effet des enclaves ethniques était positif et significatif pour les mères nées au Canada, mais pas pour leurs filles de la troisième génération et des générations subséquentes. Ces résultats laissent supposer que l'effet des enclaves ethniques sur la probabilité de travail autonome peut différer selon le groupe ethnique et le sexe.

En ce qui a trait aux autres variables sociodémographiques, l'expérience acquise au Canada et le fait d'être marié comportaient une association positive avec le taux de travail autonome, tant pour les pères que pour les fils des trois modèles (tableau 2). Le « nombre d'enfants dans la famille » et la « propriété du logement » n'étaient pas uniformément associés au travail autonome, même si dans les modèles probit de forme réduite, ces variables étaient associées de façon positive au travail autonome pour tous les groupes (comme dans les modèles de sélection du tableau 5 et du tableau 6). Pour les parents et les enfants des trois groupes, le fait d'avoir des enfants à la maison et la propriété du logement étaient corrélés avec des différences plus élevées entre les gains attendus d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré. Ainsi, l'association positive des enfants et de la propriété du logement avec le travail autonome a été prise en compte dans les différences entre les gains attendus.

Le niveau de scolarité n'était pas associé de façon monotone au travail autonome pour les trois groupes. Le fait de détenir un diplôme en médecine (y compris la médecine dentaire, la médecine vétérinaire et l'optométrie) était fortement associé à une plus grande probabilité de travail autonome. Cela n'est pas étonnant, étant donné que les professions correspondant à ce domaine d'étude ont un niveau élevé de travailleurs autonomes. Toutefois, d'autres grades supérieurs (baccalauréat ou diplôme d'études supérieures) étaient soit associés de façon négative ou de façon non significative au travail autonome par rapport à un diplôme d'études secondaires. À l'extrémité inférieure, les personnes sans diplôme ni certificat étaient généralement moins susceptibles de travailler de façon autonome que celles ayant un certificat d'études secondaires.

L'« anglais/le français comme langue maternelle » était associé de façon négative avec la probabilité de travail autonome, sauf chez les parents nés au Canada en 1981 (tableau 2). À noter que les variables de contrôle pour les effets fixes du groupe ethnique (britannique/français fait partie des groupes) ont été appliqués au modèle; par conséquent, ce rapport négatif ne devrait pas être interprété comme le résultat d'un taux de travail autonome plus faible chez les groupes d'origine britannique/française. En fait, on a noté une telle relation négative, même lorsque l'analyse a été reprise en excluant les groupes d'origine britannique/française/canadienne (tableau 4). Il est possible que le fait de parler une langue maternelle autre que l'anglais ou le français à l'âge adulte constitue une indication de l'attachement à son groupe ethnique et de la possibilité d'utiliser des ressources ethniques ou de joindre une clientèle ethnique[19].

Dans le cas des pères immigrants, les deux variables propres aux immigrants — « ne parle ni l'anglais ni le français » et « années d'expérience acquise à l'étranger » — étaient associées de façon significative au travail autonome (tableau 2, modèles pour les pères de la génération 1,5 et de la deuxième génération). Le taux de travail autonome augmentait avec les années d'expérience acquise à l'étranger. Toutefois, cette expérience avait une association beaucoup plus faible avec le travail autonome que l'expérience acquise au Canada. Le fait de ne pas être capable de parler une des deux langues officielles du Canada était associé à un taux de travail autonome plus faible. Cette constatation corrobore celles d'autres études qui ont déterminé qu'une moins bonne connaissance de la langue du pays hôte est associée à une moins grande probabilité de travailler de façon autonome (Lofstrom, 2002; Fairlie et Meyer, 1996). Cela laisse supposer que la création et l'exploitation de sa propre entreprise nécessitent souvent la capacité de parler une des deux langues officielles ou les deux.

19. Nota : La « langue maternelle » correspond à la première langue apprise à la maison pendant l'enfance et toujours comprise par la personne au moment du recensement.

Tableau 4

Régressions probit sur la probabilité de travail autonome pour les parents et leurs enfants, sauf les groupes d'origine britannique/française/canadienne

	Parents immigrants et génération 1,5		Parents immigrants et deuxième génération		Parents nés au Canada et troisième génération et générations subséquentes	
	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants
	coefficients					
Variables						
Pères et fils						
Différence de gains	0,811 ***	0,902 ***	0,644 ***	1,120 ***	2,010 ***	1,409 ***
Taux de chômage du groupe	3,567	0,322	2,678 *	-0,316	1,153	-0,049
Part du groupe dans la population	-0,963	-0,238	-0,634	-0,829 *	0,752 **	0,614
Nombre d'enfants présents	0,025	0,002	0,039 **	-0,010	-0,030 *	-0,012
Propriétaires du logement	-0,008	-0,013	0,004	-0,065 *	-0,175 ***	-0,123 ***
Aucun diplôme/certificat	-0,158 **	0,055	-0,161 ***	0,108	-0,236 ***	0,027
Diplôme non universitaire	0,098	0,143 ***	0,028	0,128 ***	0,219 ***	0,184 ***
Baccalauréat	0,029	0,042	-0,082	0,007	-0,201 ***	0,033
Diplôme en médecine	1,002 ***	0,942 ***	0,997 ***	0,792 ***	0,876 ***	0,962 ***
Diplôme de niveau supérieur	-0,172 *	0,097	-0,322 ***	-0,058	-0,542 ***	-0,123 *
Années d'expérience acquise au Canada	0,072 ***	0,083 ***	0,054 ***	0,070 ***	0,051 ***	0,086 ***
Carré de l'expérience acquise au Canada	-0,002 **	-0,002 ***	-0,001 ***	-0,001 ***	-0,001 ***	-0,002 ***
Marié	0,036	0,242 ***	0,187 *	0,231 ***	0,179 **	0,380 ***
Anglais/français comme langue maternelle	-0,167 ***	-0,116 ***	-0,103 **	-0,100 ***	-0,054 *	-0,427 ***
Années d'expérience acquise à l'étranger	0,008 *	...	0,006 **	...	...	...
Ne parle ni l'anglais ni le français	-0,357 ***	...	-0,395 ***	...	...	...
Mères et filles						
Différence de gains	0,186	1,844 ***	-0,032	2,088 ***	0,055	1,059 ***
Taux de chômage du groupe	0,238	-0,376	-0,549	-0,940	-0,396	-1,104
Part du groupe dans la population	-1,406	-1,310 **	-1,809 **	-0,761	-0,114	-0,493
Nombre d'enfants présents	0,026	0,028 *	0,105 ***	-0,0008	0,064 ***	0,048 ***
Propriétaires du logement	0,154	0,105 **	0,081 *	0,010	0,193 ***	0,117 ***
Aucun diplôme/certificat	-0,112 *	0,411 ***	-0,104 **	0,031	-0,021	-0,049
Diplôme non universitaire	0,086	0,484 ***	0,033	0,237 ***	0,070 *	0,158 ***
Baccalauréat	-0,097	0,475 ***	-0,057	0,086 *	0,056	0,034
Diplôme en médecine	0,662 **	0,399 **	1,308 ***	-0,323 *	1,472 ***	0,656 ***
Diplôme de niveau supérieur	-0,064	0,336 ***	0,012	-0,073	0,051	0,015
Années d'expérience acquise au Canada	0,032 *	0,156 ***	0,035 **	0,093 ***	0,021 *	0,096 ***
Carré de l'expérience acquise au Canada	-0,001	-0,004 ***	-0,0006	-0,003 ***	-0,0005	-0,003 ***
Mariée	0,179 *	0,074 **	0,054	0,328 ***	0,173 ***	0,137 ***
Anglais/français comme langue maternelle	0,093	0,076 *	-0,011	0,089 ***	0,010	0,191 **
Années d'expérience acquise à l'étranger	0,003	...	-0,0001	...	...	...
Ne parle ni l'anglais ni le français	-0,274 ***	...	-0,204 ***	...	...	...
Statistiques diagnostiques						
Pères et fils						
Nombre d'observations	14 528	39 685	37 129	54 391	47 672	49 536
Pseudo R au carré	0,103	0,067	0,092	0,052	0,062	0,052
Mères et filles						
Nombre d'observations	15 004	36 162	26 429	51 030	35 667	44 564
Pseudo R au carré	0,102	0,083	0,098	0,071	0,026	0,054

Voir la note et les sources à la fin du tableau.

Tableau 4

Régressions probit sur la probabilité de travail autonome pour les parents et leurs enfants, sauf les groupes d'origine britannique/française/canadienne (fin)

	Parents immigrants et génération 1,5	Parents immigrants et deuxième génération	Parents nés au Canada et troisième génération et générations subséquentes
Variables de contrôle			
Pères et fils			
Effets fixes du groupe ethnique	Inclus	Inclus	Inclus
Effets de la région géographique	Inclus	Inclus	Inclus
Mères et filles			
Effets fixes du groupe ethnique	Inclus	Inclus	Inclus
Effets de la région géographique	Inclus	Inclus	Inclus

* p<0,05
** p<0,01
*** p<0,001

Note : « Locataire » sert de référence pour la variable de propriété du logement; « certificat d'études secondaires » sert de référence pour le niveau de scolarité; « non marié(e) » sert de référence pour l'état matrimonial; et « ni l'anglais ni le français » sert de référence pour la langue maternelle.

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

On a aussi noté des changements intergénérationnels clairs dans les effets des deux variables sur le travail autonome des femmes (tableau 2). Les « années d'expérience acquise au Canada » comportent une association étroite avec un taux de travail autonome plus élevé pour les filles en 2006, tandis que ce rapport est plus faible pour les mères en 1981, et plus particulièrement les mères immigrantes. L'« anglais ou le français comme langue maternelle » était associé à une probabilité plus élevée de travail autonome chez les filles, même si un tel rapport n'était pas significatif chez les mères.

5 Discussion et conclusion

La présente étude examine les changements intergénérationnels dans les déterminants du travail autonome chez les parents immigrants et leurs enfants de la même fourchette d'âge, à 25 ans d'intervalle, fondées sur des comparaisons des adultes du Recensement de 2006 et de leurs parents synthétiques du Recensement de 1981. Les changements entre les parents nés au Canada et leurs enfants sont tous examinés, afin de fournir un repère concernant les vastes changements dans les facteurs qui ont des répercussions sur le travail autonome au cours de cette période de 25 ans. L'analyse est axée sur l'effet de trois déterminants importants qui ont probablement une pertinence différente pour les personnes nées au Canada, les immigrants et leurs enfants : différences entre les gains attendus; difficultés sur le marché du travail; et enclaves ethniques. Les résultats laissent supposer que les immigrants et leurs enfants ont réagi différemment aux différences entre les gains attendus et aux difficultés sur le marché du travail en ce qui a trait à la décision de travailler de façon autonome.

Tout d'abord, l'association des différences entre les gains attendus et la probabilité de travail autonome chez les personnes était plus étroite pour les fils que pour les pères. Cette variable était plus fortement associée à la probabilité de travail autonome chez les fils en 2005 que chez les pères en 1980, pour les trois groupes. En 1980, une proportion appréciable de personnes s'attendaient à une hausse de gains au moment de la transition d'un emploi rémunéré à un travail autonome, mais cela n'était plus le cas en 2005. Il est possible que les difficultés plus grandes de tirer des gains élevés d'un travail autonome aient augmenté l'importance des calculs économiques dans la décision des jeunes hommes d'avoir recours au travail autonome en 2005. Au niveau transversal, cette association était plus faible chez les pères immigrants que chez les pères nés au Canada, et parmi les hommes de la génération 1,5 et de la

deuxième génération que chez les hommes de la troisième génération et des générations subséquentes.

En deuxième lieu, l'effet des difficultés sur le marché du travail a diminué au fil du temps pour les jeunes hommes. Les taux d'emploi local propres à un groupe étaient associés à des taux de travail autonome plus élevés chez les pères des trois groupes, mais cela n'était pas le cas pour leurs enfants. Une des raisons possibles du manque d'association entre les difficultés sur le marché du travail et les taux de travail autonome est que les débouchés de travail autonome et l'attrait du travail autonome peuvent avoir diminué chez les jeunes hommes, comme en fait foi la détérioration substantielle des gains tirés d'un travail autonome par rapport aux gains tirés d'un emploi rémunéré. Ainsi, même si le degré de difficultés sur le marché du travail est demeuré similaire ou a augmenté[20], la réaction a été mitigée, l'attrait du travail autonome ayant diminué pour les hommes. Cela est conforme à l'observation de Kuhn et Schuetze (2001), selon laquelle la qualité des nouveaux débouchés de travail autonome, mesurée par les gains, le statut à temps plein et la présence d'employés, s'est détériorée pour les hommes dans les années 1980 et dans les années 1990, une constatation qui laisse supposer que le travail autonome est devenu moins attrayant pour les hommes.

Les résultats de la présente étude laissent supposer que certaines des études antérieures comportaient une mauvaise interprétation de l'association entre les différences entre les gains attendus et le travail autonome chez les immigrants. Dans certaines études, cette association a été interprétée comme une indication que des faibles gains dans le secteur de l'emploi rémunéré ont « poussé » les immigrants à avoir un travail autonome (Clark et Drinkwater, 2000; Hammarstedt, 2006). Toutefois, la présente étude laisse supposer qu'une telle association existe tant pour les hommes immigrants que pour les hommes non immigrants. Par ailleurs, l'association était plus faible chez les immigrants que chez leurs enfants et les personnes nées au Canada. Ainsi, les différences entre les gains attendus ne rendent pas compte des difficultés sur le marché du travail rémunéré; elles sont plutôt le reflet de la mesure dans laquelle le travail autonome est un choix rationnel du point de vue économique. Les immigrants n'ont pas réagi aux différences de gains attendus d'un travail autonome aussi fortement que leurs enfants et que les non-immigrants; cette constatation laisse supposer que les difficultés sur le marché du travail rémunéré ont probablement eu un effet de « poussée » plus grand chez les immigrants.

En troisième lieu, la part que représente un groupe particulier dans la population, une mesure couramment utilisée de l'enclave ethnique, était associée de façon négative ou non significative avec le travail autonome chez les pères immigrants et leurs fils. Ce résultat est conforme aux constatations d'autres études qui n'ont pas permis de soutenir l'hypothèse que les enclaves ethniques favorisent le travail autonome (Clark et Drinkwater, 2000; Yuengert, 1995). Toutefois, il est possible que le travail autonome chez certains groupes ethniques non européens comprenne la prestation de biens et de services ethniques (p. ex., restaurants ethniques) et soit plus concurrentiel dans des régions où un groupe ethnique est concentré (Razin et Langlois, 1996).

Le choix du travail autonome chez les jeunes femmes en 2006 était fortement associé aux différences entre les gains attendus et aux années d'expérience, ce qui n'était pas le cas chez leurs mères, 25 ans plus tôt. Ainsi, au moment de choisir le travail autonome, les jeunes femmes tiennent maintenant compte des différences entre les gains attendus, tout comme les

20. Comme le montre le tableau 9, entre 1980 et 2005, le taux de chômage propre à un groupe a diminué seulement légèrement pour les pères immigrants par rapport à leurs fils de la génération 1,5, mais a augmenté légèrement pour les pères immigrants par rapport à leurs fils de la deuxième génération et pour les pères nés au Canada par rapport à leurs fils de la troisième génération et des générations subséquentes. Chez les femmes, le taux de chômage propre à un groupe a diminué dans les trois groupes. Par ailleurs, la variation à l'intérieur des groupes dans les taux de chômage (c.-à-d. selon le niveau de scolarité et la région) n'a pas changé beaucoup entre 1980 et 2005, et cela ne constitue probablement pas un facteur de l'absence d'association entre le travail autonome et les taux de chômage sur le marché local.

jeunes hommes. Cela est conforme aux vastes changements dans la participation au marché du travail et aux modèles d'emploi des femmes (Goldin, 2006). Kuhn et Schuetze (2001) laissent aussi supposer que les débouchés améliorés sur le marché du travail et l'attrait plus grand du travail autonome pour les femmes sont les principales raisons de l'augmentation du travail autonome chez ces dernières, ce qui n'est pas le cas des hommes.

En résumé, entre les parents immigrants et leurs enfants, le travail autonome a évolué pour devenir plus souvent le résultat d'un choix qu'une nécessité. Ce changement peut rendre compte en partie de l'amélioration bien documentée des débouchés sur le marché du travail au fil des générations, dans les familles immigrantes. Ce changement fait aussi partie d'une tendance générale chez les jeunes adultes, avec ou sans antécédents d'immigration, mais est clairement différencié par le sexe.

La présente étude comporte une limite, à savoir que les données du recensement ne comprennent pas de renseignements sur nombre d'autres déterminants importants du travail autonome. Par exemple, de nombreuses personnes ont recours au travail autonome, non pas simplement pour la hausse des gains attendue, mais aussi pour des raisons liées aux valeurs d'entrepreneuriat, y compris l'indépendance, le fait d'être son propre patron, la responsabilité, la prise de décisions et la créativité. Les données du recensement ne comprennent pas non plus de données sur les transitions relatives au travail autonome et sur les facteurs qui ont des répercussions sur ces transitions. De telles données fourniraient un aperçu plus complet permettant de déterminer si les immigrants et leurs enfants choisissent le travail autonome pour des raisons similaires.

6 Annexe : changements dans les fonctions de gains du travail autonome et d'un emploi rémunéré

Pour calculer les différences entre les gains attendus d'un travail autonome et d'un emploi rémunéré, qui constitue un corrélat ciblé du travail autonome dans la présente étude, des modèles des gains d'emploi corrigés selon la sélection d'Heckman ont été estimés pour les travailleurs autonomes et les travailleurs rémunérés, respectivement. Ces modèles sont présentés dans le tableau 5 pour les pères en 1980, dans le tableau 6 pour les fils en 2005, dans le tableau 7 pour les mères en 1980 et dans le tableau 8 pour les filles en 2005. Outre qu'ils servent d'étape intermédiaire pour la production d'une variable clé, ces modèles révèlent aussi des différences importantes et des changements significatifs au fil du temps dans les fonctions de gains du travail autonome et de l'emploi rémunéré.

Tout d'abord, ces modèles montrent que les travailleurs rémunérés et les travailleurs autonomes ont des fonctions de gains distinctes. Chez les pères en 1980, les fonctions de gains des travailleurs rémunérés et des travailleurs autonomes différaient considérablement en ce qui a trait au rendement de la scolarité et de l'expérience de travail (partie supérieure du tableau 5). Par exemple, un diplôme en médecine (y compris en médecine dentaire, en médecine vétérinaire et en optométrie) était associé à des gains de 75 % à 82 % plus élevés tirés d'un emploi rémunéré qu'un diplôme d'études secondaires, selon le statut d'immigrant. Toutefois, le même diplôme était associé à des rendements négatifs ou non significatifs au chapitre des gains chez les travailleurs autonomes; cette constatation rend probablement compte des coûts initiaux élevés de l'établissement d'une pratique médicale, l'échantillon de l'étude n'incluant que des personnes de 25 à 44 ans. L'expérience de travail était associée à des rendements importants au chapitre des gains chez les travailleurs rémunérés, mais à aucun rendement chez les pères nés au Canada travailleurs autonomes et à des rendements négatifs chez les pères immigrants travailleurs autonomes.

Chez les mères en 1980, on a noté aussi des différences importantes dans les fonctions de gains entre les travailleuses rémunérées et les travailleuses autonomes (tableau 7). Les rendements de la scolarité étaient importants chez les travailleuses rémunérées, mais aucun rendement clair n'a été observé chez les travailleuses autonomes. L'expérience de travail était associée à des gains plus élevés tirés d'un emploi rémunéré, mais pas d'un travail autonome. Cet effet de minorité visible n'était pas important chez les mères occupant un emploi rémunéré et chez les mères travaillant de façon autonome, tandis qu'il était significatif et négatif chez les pères occupant un emploi rémunéré.

En deuxième lieu, pour l'emploi rémunéré et le travail autonome, les fonctions de gains étaient similaires pour les parents immigrants et les parents nés au Canada. Une exception était l'anglais et le français comme langue maternelle, qui était associée à une augmentation beaucoup plus importante des gains tirés d'un emploi rémunéré et d'un travail autonome chez les pères immigrants que chez les pères nés au Canada. Cela est conforme aux résultats des ouvrages publiés selon lesquels la connaissance d'une langue officielle représente l'un des déterminants les plus importants des gains chez les immigrants (Bonikowska et coll., 2008). Chez les jeunes travailleurs adultes en 2006, les fonctions de gains étaient généralement similaires pour les hommes de la génération 1,5, de la deuxième génération et de la troisième génération et des générations subséquentes. Les mêmes constatations ont été notées chez les filles.

En troisième lieu, on a noté des changements importants dans les fonctions de gains entre les pères et leurs fils, tant ceux tirés d'un emploi rémunéré que d'un travail autonome. Les rendements de la scolarité chez les travailleurs rémunérés et les travailleurs autonomes étaient plus élevés chez les fils que chez les pères. Cela est conforme à la tendance générale d'augmentation du rendement de la scolarité (Boudarbat et coll., 2010). Le rendement de l'expérience de travail a augmenté entre les pères et les fils chez les travailleurs rémunérés, alors qu'il est devenu plus négatif chez les travailleurs autonomes de sexe masculin de la deuxième génération et de la troisième génération et des générations subséquentes. L'appartenance à une minorité visible était associée à des écarts plus faibles de gains tirés d'un emploi rémunéré chez les hommes de la génération 1,5 et de la deuxième génération en 2005 que chez leurs pères en 1980.

Tableau 5

Modèles d'Heckman des gains d'emploi chez les travailleurs selon le statut de travailleur autonome, 1980

	Pères de la troisième génération et des générations subséquentes		Pères de la deuxième génération		Pères de la génération 1,5	
	Travailleurs rémunérés	Travailleurs autonomes	Travailleurs rémunérés	Travailleurs autonomes	Travailleurs rémunérés	Travailleurs autonomes
	coefficient					
Variables						
Modèles des gains						
Aucun diplôme/ certificat	-0,134 ***	-0,047 **	-0,085 ***	0,166 ***	-0,077 ***	0,152 *
Diplôme non universitaire	0,051 ***	-0,082 ***	0,130 ***	0,087 *	0,135 ***	0,095
Baccalauréat	0,321 ***	0,315 ***	0,307 ***	0,284 ***	0,307 ***	0,212 *
Diplôme en médecine	0,820 ***	-0,402 ***	0,746 ***	0,072	0,748 ***	-0,127
Diplôme de niveau supérieur	0,444 ***	0,571 ***	0,487 ***	0,694 ***	0,475 ***	0,529 ***
Années d'expérience potentielle	0,043 ***	0,004	0,032 ***	-0,016 *	0,027 ***	-0,041 **
Expérience au carré	-0,001 ***	0,000 ***	-0,001 ***	0,000	-0,001 ***	0,001 *
Marié	0,091 ***	-0,002	0,067 ***	-0,159	0,016	-0,016
Anglais/français comme langue maternelle	0,000	0,065 *	0,057 ***	0,293 ***	0,079 ***	0,353 ***
Membre d'une minorité visible	-0,062 ***	-0,081	-0,182 ***	0,140 ***	-0,229 ***	0,016
Temps plein	0,311 ***	0,107 ***	0,454 ***	-0,005	0,400 ***	-0,039
Constante	6,136 ***	8,783 ***	5,920 ***	8,662 ***	6,046 ***	9,018 ***
Modèle de sélection						
Nombre d'enfants	-0,050 ***	0,042 ***	-0,047 ***	0,039 ***	-0,039 ***	0,025 **
Propriétaire du logement	-0,343 ***	0,278 ***	-0,140 ***	0,152 ***	-0,215 ***	0,198 ***
Aucun diplôme/ certificat	-0,060 ***	0,058 ***	0,159 ***	-0,155 ***	0,136 ***	-0,133 **
Diplôme non universitaire	-0,052 ***	0,053 ***	0,051 *	-0,051 *	0,003	-0,006
Baccalauréat	-0,101 ***	0,113 ***	0,099 **	-0,097 **	-0,051	0,059
Diplôme en médecine	-1,922 ***	1,778 ***	-1,475 ***	1,357 ***	-1,519 ***	1,395 ***
Diplôme de niveau supérieur	-0,076 ***	0,091 ***	0,249 ***	-0,232 ***	0,103 ***	-0,091
Années d'expérience potentielle	-0,020 ***	0,022 ***	-0,036 ***	0,035 ***	-0,057 ***	0,057 ***
Expérience au carré	0,000 *	0,000 **	0,001 ***	-0,001 **	0,001 ***	-0,001 ***
Marié	-0,014	0,031	0,023	-0,026	0,003	-0,018
Anglais/français comme langue maternelle	0,072 ***	-0,072 ***	0,269 ***	-0,265 ***	0,243 ***	-0,236 ***
Membre d'une minorité visible	-0,041	0,041	0,275 ***	-0,270 ***	0,174 ***	-0,177 ***
Constante	1,892 ***	-1,862 ***	1,450 ***	-1,438 ***	1,912 ***	-1,865 ***
/athrho[1]	0,130 ***	-1,425 ***	0,088 ***	-1,449 ***	0,106	-1,529

Voir la note et la source à la fin du tableau.

Tableau 5

Modèles d'Heckman des gains d'emploi chez les travailleurs selon le statut de travailleur autonome, 1980 (fin)

	Pères de la troisième génération et des générations subséquentes	Pères de la deuxième génération	Pères de la génération 1,5
Variables de contrôle			
Modèles de gains			
Effets fixes du lieu	Inclus	Inclus	Inclus
Modèle de sélection			
Effets fixes du lieu	Inclus	Inclus	Inclus

* p<0,05
** p<0,01
*** p<0,001

1. L'estimation */athrho* est la tangente hyperbolique inverse de la corrélation entre le terme d'erreur du modèle des gains et le terme d'erreur du modèle de sélection.

Note : « Locataire » sert de référence pour la variable de propriété du logement; « certificat d'études secondaires » sert de référence pour le niveau de scolarité; « non marié » sert de référence pour l'état matrimonial; « ni l'anglais ni le français » sert de référence pour la langue maternelle; et « pas un membre d'une minorité visible » sert de référence pour l'appartenance à une minorité visible.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981.

Tableau 6

Modèles d'Heckman des gains d'emploi chez les travailleurs selon le statut de travailleur autonome, 2005

	Hommes de la troisième génération et des générations subséquentes		Hommes de la deuxième génération		Hommes de la génération 1,5	
	Travailleurs rémunérés	Travailleurs autonomes	Travailleurs rémunérés	Travailleurs autonomes	Travailleurs rémunérés	Travailleurs autonomes
	coefficient					
Variables						
Modèles des gains						
Aucun diplôme/ certificat	-0,149 ***	-0,134 ***	-0,140 ***	-0,247 ***	-0,133 ***	-0,217 ***
Diplôme non universitaire	0,182 ***	0,089 ***	0,220 ***	0,120 ***	0,194 ***	0,033
Baccalauréat	0,462 ***	0,446 ***	0,525 ***	0,465 ***	0,528 ***	0,446 ***
Diplôme en médecine	0,962 ***	-0,607 ***	0,977 ***	-0,182	0,929 ***	-0,177
Diplôme de niveau supérieur	0,586 ***	0,610 ***	0,632 ***	0,675 ***	0,659 ***	0,481 ***
Années d'expérience potentielle	0,057 ***	-0,048 ***	0,059 ***	-0,035 **	0,062 ***	-0,037 **
Expérience au carré	-0,001 ***	0,001 ***	-0,001 ***	0,001	-0,001 ***	0,001 *
Marié	0,217 ***	-0,086 ***	0,234 ***	0,006	0,188 ***	-0,070
Anglais/français comme langue maternelle	0,053 ***	0,473 ***	0,020 ***	0,119 ***	0,035 ***	0,274 ***
Membre d'une minorité visible	-0,089 ***	-0,008	-0,057 ***	0,165 ***	-0,102 ***	0,099 **
Temps plein	0,847 ***	0,597 ***	0,841 ***	0,603 ***	0,811 ***	0,540 ***
Constante	5,156 ***	9,098 ***	5,123 ***	8,707 ***	5,120 ***	8,560 ***
Modèle de sélection						
Nombre d'enfants	-0,034 ***	0,025 ***	-0,029 ***	0,023 ***	-0,023 ***	0,016 **
Propriétaire du logement	-0,163 ***	0,129 ***	-0,052 **	0,076 ***	-0,069 **	0,073 ***
Aucun diplôme/ certificat	-0,055 ***	0,052 ***	-0,120 ***	0,114 ***	-0,046	0,044
Diplôme non universitaire	0,012	-0,007	0,004	-0,003	0,013	-0,012
Baccalauréat	-0,059 ***	0,073 ***	-0,052 *	0,063 ***	0,011	-0,004
Diplôme en médecine	-1,654 ***	1,532 ***	-1,462 ***	1,356 ***	-1,591 ***	1,472 ***
Diplôme de niveau supérieur	-0,100 ***	0,115 ***	-0,049	0,061 *	-0,171 ***	0,193 ***
Années d'expérience potentielle	-0,058 ***	0,059 ***	-0,068 ***	0,067 ***	-0,068 ***	0,067 ***
Expérience au carré	0,001 ***	-0,001 ***	0,001 ***	-0,001 ***	0,002 ***	-0,001 ***
Marié	-0,089 ***	0,094 ***	-0,124 ***	0,110 ***	-0,126 ***	0,121 ***
Anglais/français comme langue maternelle	0,234 ***	-0,233 ***	0,043 ***	-0,038 **	0,143 ***	-0,140 ***
Membre d'une minorité visible	0,053	-0,057	0,121 ***	-0,118 ***	0,146 ***	-0,140 ***
Constante	1,862 ***	-1,852 ***	1,938 ***	-1,944 ***	1,808 ***	-1,797 ***
/athrho[1]	0,131 ***	-1,786 ***	0,079 ***	-1,669 ***	0,078 **	-1,587

Voir la note et la source à la fin du tableau.

Tableau 6

Modèles d'Heckman des gains d'emploi chez les travailleurs selon le statut de travailleur autonome, 2005 (fin)

	Hommes de la troisième génération et des générations subséquentes	Hommes de la deuxième génération	Hommes de la génération 1,5
Variables de contrôle			
Modèles de gains			
Effets fixes de l'endroit	Inclus	Inclus	Inclus
Modèle de sélection			
Effets fixes de l'endroit	Inclus	Inclus	Inclus

* p<0,05
** p<0,01
*** p<0,001

1. L'estimation */athrho* est la tangente hyperbolique inverse de la corrélation entre le terme d'erreur du modèle des gains et le terme d'erreur du modèle de sélection.

Note : « Locataire » sert de référence pour la variable de propriété du logement; « certificat d'études secondaires » sert de référence pour le niveau de scolarité; « non marié » sert de référence pour l'état matrimonial; « ni l'anglais ni le français » sert de référence pour la langue maternelle; et « pas un membre d'une minorité visible » sert de référence pour l'appartenance à une minorité visible.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 2006.

Tableau 7

Modèles d'Heckman des gains d'emploi chez les travailleuses selon le statut de travailleuse autonome, 1980

	Mères de la troisième génération et des générations subséquentes		Mères de la deuxième génération		Mères de la génération 1,5	
	Travailleuses rémunérées	Travailleuses autonomes	Travailleuses rémunérées	Travailleuses autonomes	Travailleuses rémunérées	Travailleuses autonomes
	coefficient					
Variables						
Modèles des gains						
Aucun diplôme/ certificat	-0,119 ***	0,014	-0,091 ***	-0,058	-0,106 ***	0,303 **
Diplôme non universitaire	0,193 ***	-0,081 *	0,152 ***	0,066	0,092 ***	0,006
Baccalauréat	0,492 ***	-0,056	0,332 ***	0,043	0,299 ***	0,222
Diplôme en médecine	0,937 ***	-1,285 ***	0,785 ***	1,633 ***	0,555 ***	-0,080
Diplôme de niveau supérieur	0,623 ***	0,162	0,506 ***	0,105	0,458 ***	0,178
Années d'expérience potentielle	0,016 ***	-0,047 ***	0,021 ***	0,014	0,021 ***	-0,044
Expérience au carré	0,000 ***	0,001 **	0,000 ***	0,000	0,000 ***	0,001
Mariée	0,045 ***	-0,580 ***	0,015	-0,076	-0,007	-0,479 **
Anglais/français comme langue maternelle	-0,022 **	0,056	0,025 **	-0,114 *	0,042 ***	0,223 **
Membre d'une minorité visible	0,038	0,072	0,010	-0,002	-0,027 *	0,045
Temps plein	0,622 ***	0,398 ***	0,573 ***	0,492 ***	0,563 ***	0,379 ***
Constante	5,571 ***	10,720 ***	5,419 ***	5,534 ***	5,404 ***	10,300 ***
Modèle de sélection						
Nombre d'enfants	-0,067 ***	0,031 ***	-0,068 ***	0,070 ***	-0,001	0,000
Propriétaire du logement	-0,160 ***	0,188 ***	-0,145 ***	0,140 ***	-0,262 ***	0,180 ***
Aucun diplôme/ certificat	0,063 ***	-0,031 *	0,193 ***	-0,193 ***	0,180 ***	-0,181 **
Diplôme non universitaire	-0,048 ***	0,085 ***	-0,043	0,043	-0,069	0,068
Baccalauréat	-0,065 ***	0,080 ***	-0,049	0,049	-0,016	0,034
Diplôme en médecine	-1,611 ***	1,569 ***	-1,333 ***	1,334 ***	-0,949 ***	0,919 **
Diplôme de niveau supérieur	-0,177 ***	0,174 ***	-0,054	0,055	-0,012	0,027
Années d'expérience potentielle	-0,021 ***	0,028 ***	-0,026 **	0,026 **	-0,040 **	0,042 **
Expérience au carré	0,000 *	0,000 ***	0,001 **	-0,001 **	0,001 **	-0,001 **
Mariée	-0,176 ***	0,180 ***	-0,104 *	0,105 *	-0,115 *	0,140 *
Anglais/français comme langue maternelle	-0,005	0,000	0,146 ***	-0,146 ***	0,182 ***	-0,177 ***
Membre d'une minorité visible	0,043	-0,058	0,115 ***	-0,115 ***	0,030	-0,045
Constante	2,356 ***	-2,397 ***	2,145 ***	-2,145 ***	2,240 ***	-2,229 ***
/athrho[1]	-0,563 ***	-1,636 ***	0,007	0,076	0,095 **	-1,694 ***

Voir la note et la source à la fin du tableau.

Tableau 7

Modèles d'Heckman des gains d'emploi chez les travailleuses selon le statut de travailleuse autonome, 1980 (fin)

	Mères de la troisième génération et des générations subséquentes	Mères de la deuxième génération	Mères de la génération 1,5
Variables de contrôle			
Modèles de gains			
Effets fixes du lieu	Inclus	Inclus	Inclus
Modèle de sélection			
Effets fixes du lieu	Inclus	Inclus	Inclus

* p<0,05
** p<0,01
*** p<0,001

1. L'estimation */athrho* est la tangente hyperbolique inverse de la corrélation entre le terme d'erreur du modèle des gains et le terme d'erreur du modèle de sélection.

Note : « Locataire » sert de référence pour la variable de propriété du logement; « certificat d'études secondaires » sert de référence pour le niveau de scolarité; « non mariée » sert de référence pour l'état matrimonial; « ni l'anglais ni le français » sert de référence pour la langue maternelle; et « pas un membre d'une minorité visible » sert de référence pour l'appartenance à une minorité visible.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981.

Tableau 8

Modèles d'Heckman des gains d'emploi chez les travailleuses selon le statut de travailleuse autonome, 2005

	Femmes de la troisième génération et des générations subséquentes		Femmes de la deuxième génération		Femmes de la génération 1,5	
	Travailleuses rémunérées	Travailleuses autonomes	Travailleuses rémunérées	Travailleuses autonomes	Travailleuses rémunérées	Travailleuses autonomes
	coefficient					
Variables						
Modèles des gains						
Aucun diplôme/ certificat	-0,261 ***	-0,110 ***	-0,210 ***	-0,154	-0,220 ***	-0,279 **
Diplôme non universitaire	0,215 ***	0,066 ***	0,208 ***	0,093	0,202 ***	-0,027
Baccalauréat	0,631 ***	0,643 ***	0,570 ***	0,599 ***	0,599 ***	0,467 ***
Diplôme en médecine	1,168 ***	2,335 ***	1,173 ***	2,000 ***	1,052 ***	2,031 ***
Diplôme de niveau supérieur	0,765 ***	1,033 ***	0,702 ***	0,814 ***	0,737 ***	0,869 ***
Années d'expérience potentielle	0,045 ***	0,030 ***	0,062 ***	0,050 **	0,056 ***	0,031
Expérience au carré	-0,001 ***	0,000	-0,001 ***	-0,001	-0,001 ***	-0,001
Mariée	0,059 ***	-0,029	0,093 ***	0,016	0,064 ***	0,079
Anglais/français comme langue maternelle	0,055 **	-0,115	0,005	-0,041	0,029 ***	-0,045
Membre d'une minorité visible	-0,022	0,020	0,011	0,024	-0,036 ***	0,000
Temps plein	0,693 ***	0,501 ***	0,717 ***	0,542 ***	0,698 ***	0,540 ***
Constante	5,210 ***	4,889 ***	5,179 ***	4,750 ***	5,130 ***	4,858 ***
Modèle de sélection						
Nombre d'enfants	-0,055 ***	0,060 ***	-0,024 **	0,033 ***	-0,040 ***	0,044 ***
Propriétaire du logement	-0,128 ***	0,110 ***	0,136 ***	-0,014	-0,082 **	0,069 **
Aucun diplôme/ certificat	-0,020	0,018	-0,040	0,104 *	-0,087 *	0,085 *
Diplôme non universitaire	-0,089 ***	0,091 ***	-0,087 ***	0,084 ***	-0,053 *	0,054 *
Baccalauréat	-0,039 ***	0,041 ***	-0,173 ***	0,169 ***	-0,184 ***	0,185 ***
Diplôme en médecine	-1,620 ***	1,620 ***	-1,560 ***	1,694 ***	-1,837 ***	1,837 ***
Diplôme de niveau supérieur	-0,181 ***	0,183 ***	-0,238 ***	0,252 ***	-0,383 ***	0,385 ***
Années d'expérience potentielle	-0,072 ***	0,071 ***	-0,064 ***	0,071 ***	-0,077 ***	0,077 ***
Expérience au carré	0,002 ***	-0,002 ***	0,001 ***	-0,001 ***	0,002 ***	-0,002 ***
Mariée	-0,132 ***	0,135 ***	-0,131 ***	0,142 ***	-0,137 ***	0,139 ***
Anglais/français comme langue maternelle	0,145 ***	-0,144 ***	-0,007	0,024	0,062 **	-0,062 **
Membre d'une minorité visible	0,059	-0,061	0,066 **	-0,065 **	0,087 ***	-0,088 ***
Constante	2,233 ***	-2,227 ***	2,191 ***	-2,438 ***	2,494 ***	-2,488 ***
/athrho[1]	0,048	0,132	-0,820 ***	0,096	0,047	0,119

Voir la note et la source à la fin du tableau.

Tableau 8

Modèles d'Heckman des gains d'emploi chez les travailleuses selon le statut de travailleuse autonome, 2005 (fin)

	Femmes de la troisième génération et des générations subséquentes	Femmes de la deuxième génération	Femmes de la génération 1,5
Variables de contrôle			
Modèles de gains			
Effets fixes du lieu	Inclus	Inclus	Inclus
Modèle de sélection			
Effets fixes du lieu	Inclus	Inclus	Inclus

* p<0,05
** p<0,01
*** p<0,001

1. L'estimation */athrho* est la tangente hyperbolique inverse de la corrélation entre le terme d'erreur du modèle des gains et le terme d'erreur du modèle de sélection.

Note : « Locataire » sert de référence pour la variable de propriété du logement; « certificat d'études secondaires » sert de référence pour le niveau de scolarité; « non mariée » sert de référence pour l'état matrimonial; « ni l'anglais ni le français » sert de référence pour la langue maternelle; et « pas un membre d'une minorité visible » sert de référence pour l'appartenance à une minorité visible.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 2006.

Tableau 9
Changements dans les corrélats du travail autonome

	Parents immigrants et génération 1,5		Parents immigrants et deuxième génération		Parents nés au Canada et troisième génération et générations subséquentes	
	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants
			moyenne			
Hommes						
Taux de chômage propre au groupe	0,070	0,065	0,043	0,051	0,042	0,060
Part du groupe dans la population	0,689	0,474	0,190	0,142	0,222	0,144
Nombre d'enfants	2,035	1,089	2,094	1,216	2,383	1,278
Propriétaire du logement	0,780	0,725	0,760	0,812	0,715	0,757
Aucun diplôme/certificat	0,352	0,126	0,307	0,064	0,300	0,100
Diplôme non universitaire	0,322	0,433	0,382	0,399	0,389	0,376
Baccalauréat	0,082	0,143	0,096	0,214	0,089	0,205
Diplôme en médecine	0,007	0,004	0,014	0,011	0,018	0,012
Diplôme de niveau supérieur	0,047	0,051	0,092	0,085	0,095	0,074
Années d'expérience de travail	16,393	15,373	17,529	13,970	18,889	14,113
Marié	0,981	0,678	0,987	0,591	0,979	0,597
Anglais/français comme langue maternelle	0,975	0,994	0,407	0,687	0,495	0,415
Femmes						
Taux de chômage propre au groupe	0,093	0,064	0,079	0,056	0,079	0,071
Part du groupe dans la population	0,670	0,481	0,195	0,144	0,206	0,150
Nombre d'enfants	1,934	1,229	2,043	1,267	2,258	1,404
Propriétaire du logement	0,764	0,736	0,760	0,807	0,701	0,762
Aucun diplôme/certificat	0,355	0,076	0,393	0,032	0,445	0,062
Diplôme non universitaire	0,314	0,439	0,303	0,386	0,277	0,393
Baccalauréat	0,063	0,196	0,089	0,275	0,066	0,243
Diplôme en médecine	0,001	0,005	0,006	0,010	0,005	0,012
Diplôme de niveau supérieur	0,021	0,068	0,045	0,112	0,037	0,090
Années d'expérience de travail	15,905	14,816	17,453	13,289	19,318	13,792
Mariée	0,883	0,699	0,920	0,617	0,897	0,611
Anglais/français comme langue maternelle	0,972	0,994	0,455	0,656	0,500	0,434

Sources : Statistique Canada, Recensement de la population du Canada de 1981 et Recensement de la population du Canada de 2006.

Les changements dans les fonctions de gains entre les mères et les filles ont été similaires à ceux observés entre les pères et les fils. On a noté des augmentations plus importantes du rendement de la scolarité, particulièrement chez les travailleuses autonomes, entre les mères et les filles. Même si on n'a pas noté de rendement de la scolarité chez les mères travailleuses autonomes en 1980, le rendement de la scolarité chez les filles travailleuses autonomes était encore plus grand que chez les filles occupant un emploi rémunéré et que chez les fils occupant un emploi rémunéré et les fils travaillant de façon autonome. Les rendements de l'expérience de travail ont aussi augmenté entre les mères et les filles, même s'ils sont demeurés plus faibles chez les travailleuses autonomes que chez les travailleuses rémunérées.

Bibliographie

Aldrich, H., et R. Waldinger. 1990. « Ethnicity and entrepreneurship ». *Annual Review of Sociology*. Vol. 16. p. 111 à 135.

Andersson, L., et M. Hammarstedt. 2010. « Intergenerational transmissions in immigrant self-employment: Evidence from three generations ». *Small Business Economics*. Vol. 34. p. 261 à 276.

Andersson, P., et E. Wadensjö. 2004. *Why Do Self-Employed Immigrants in Denmark and Sweden Have Such Low Incomes?* Bonn, Germany. Institute for the Study of Labor (IZA). IZA Discussion Paper. N° 1280. http://ssrn.com/abstract=586069 (consulté le 1er octobre 2010).

Apitzsch, U. 2005. « The chances of the second generation in families of migrant entrepreneurs: Quality of life development as a biographical process ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*. Vol. 21. N° 3. p. 83 à 94.

Arum, R., et W. Mueller. 2004. « The reemergence of self-employment: Comparative findings and empirical propositions ». *The Reemergence of Self-employment*. Publié sous la direction de R. Arum et W. Mueller. Princeton, New Jersey. Princeton University Press. p. 426 à 454.

Baldwin, J.R., et J. Chowhan. 2003. *Répercussions du travail autonome sur la croissance de la productivité du travail : comparaison Canada-États-Unis*. Produit n° 11F0027M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Série de documents de recherche sur l'analyse économique (AE). N° 16.

Baycan-Levent, T., P. Nijkamp, et M. Sahin. 2009. « New orientations in ethnic entrepreneurship: Motivation, goals and strategies of new generation ethnic entrepreneurs ». *International Journal of Foresight and Innovation Policy*. Vol. 5. p. 83 à 112.

Beaudry, P., et D.A. Green. 2000. « Cohort patterns in Canadian earnings: Assessing the role of skill premia in inequality trends ». *Canadian Journal of Economics*. Vol. 33. N° 4. p. 907 à 936.

Boissevain, J., et H. Grotenberg. 1986. « Culture, structure and ethnic enterprise: The Surinamese of Amsterdam ». *Ethnic and Racial Studies*. Vol. 9. N° 1. p. 1 à 23.

Bonikowska, A., D. Green, et C. Riddell. 2008. *Littéracie et marché du travail : Les capacités cognitives et les gains des immigrants*. Produit n° 89-552-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes (collection). N° 20.

Borjas, G. 1986. « The self-employment experience of immigrants ». *Journal of Human Resources*. Vol. 21. p. 485 à 506.

Borjas, G. 1990. *Friends or Strangers, the Impact of Immigrants on the U.S. Economy*. New York. Basic Books.

Borjas, G., et S. Bronars. 1989. « Consumer discrimination and self-employment ». *Journal of Political Economy*. Vol. 97. N° 3. p. 581 à 605.

Boudarbat, B., T. Lemieux, et C. Riddell. 2010. *The evolution of the returns to human capital in Canada, 1980-2005*. Vancouver, British Columbia. Canadian Labour Market et Skills Researcher Network, University of British Columbia. Document de recherche. N° 53.

Boyd, R. 1990. « Black and Asian self-employment in large metropolitan areas: A comparative analysis ». *Social Problems*. Vol. 37. p. 258 à 274.

Clark, K., et S. Drinkwater. 2000. « Pushed out or pulled in? Self-employment among ethnic minorities in England and Wales ». *Labour Economics*. Vol. 7. p. 603 à 628.

Constant, A., et K. Zimmermann. 2006. « The making of entrepreneurs in Germany: Are native men and immigrants alike? » *Small Business Economics*. Vol. 26. p. 279 à 300.

Dunbar, G., et C. Fu. 2008. *Income Illusion: Tax Evasion in Canada*. Document de recherche. Burnaby, British Columbia. Department of Economics, Simon Fraser University.

Evans, D.S., et B. Jovanovic. 1989. « An estimated model of entrepreneurial choice under liquidity constraints ». *Journal of Political Economy*. Vol. 97. p. 808 à 827.

Evans, M.D.R. 1989. « Immigrant entrepreneurship: Effects of ethnic market size and isolated labor pool ». *American Sociological Review*. Vol. 54. p. 950 à 962.

Fairlie, R.W., et B.D. Meyer. 1996. « Ethnic and racial self-employment differences and possible explanations ». *Journal of Human Resources*. Vol. 31. p. 757 à 793.

Fairlie, R.W., et B.D. Meyer. 2003. « The effect of immigration on native self-employment ». *Journal of Labor Economics*. Vol. 21. N° 3. p. 619 à 650.

Fernandez-Kelly, P., et L. Konczal. 2005. « 'Murdering the Alphabet': Identity and entrepreneurship among second-generation Cubans, West Indians, and Central Americans ». *Ethnic and Racial Studies*. Vol. 28. N° 6. p. 1153 à 1181.

Georgarakos, D., et K. Tatsiramos. 2009. « Entrepreneurship and survival dynamics of immigrants to the U.S. and their descendants ». *Labour Economics*. Vol. 16. p. 161 à 170.

Goldin, C. 2006. « The quiet revolution that transformed women's employment, education, and family ». *AEA Papers and Proceedings*. Nashville, Tennessee. American Economic Association. Vol. 96. N° 2. p. 1 à 21.

Hamilton, B. 2000. « Does entrepreneurship pay? An empirical analysis of the returns to self-employment?" *Journal of Political Economy*. Vol. 108. N° 3. p. 604 à 631.

Hammarstedt, M. 2001. « Immigrant self-employment in Sweden – Its variation and some possible determinants ». *Entrepreneurship and Regional Development*. Vol. 13. p. 147 à 161.

Hammarstedt, M. 2006. « The predicted earnings differential and immigrant self-employment in Sweden ». *Applied Economics*. Vol. 38. p. 619 à 630.

Hou, F., T. Abada et Y. Lu. 2011. *Leurs propres patrons : les enfants d'immigrants sont-ils plus susceptibles que leurs parents d'être des travailleurs autonomes?* Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 341.

Hou, F., et S. Wang. 2011. « Les immigrants et le travail indépendant ». *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 23. N° 3. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

Johansson, E. 2000. « Self-employment and the predicted earnings differential – Evidence from Finland ». *Finnish Economic Papers*. Vol. 13. N° 1. p. 45 à 55.

Kahanec, M., et M. Mendola. 2009. « Social determinants of labor market status of ethnic minorities in Britain ». *Research in Labor Economics*. Vol. 29. p. 167 à 195.

Kanas, A., F. van Tubergen, et T. van der Lippe. 2009. « Immigrant self-employment: Testing hypotheses about the role of origin and destination ». *Work and Occupations. Vol.* 36. N° 3. p. 181 à 208

Kasinitz, P., J.H. Mollenkopf, M.C. Water, et J. Holdaway. 2008. *Inheriting the City: The Children of Immigrants Come of Age*. New York. Russell Sage Foundation.

Katz, L.F., et D.H. Autor. 1999. « Changes in the wage structure and earnings inequality ». *Handbook of Labor Economics*. Publié sous la direction de O. Ashenfelter, et D. Card. New York. Elsevier. Vol. 3A. p. 1463 à 1555.

Kuhn, P., et H. Schuetze. 2001. « Self-employment dynamics and self-employment trends: A study of Canadian men and women, 1982-1998 ». *Canadian Journal of Economics*. Vol. 34. N° 3. p. 760 à 784.

Le, A. 2000. « The determinants of immigrant self-employment in Australia ». *International Migration Review*. Vol. 34. N° 1. p. 183 à 214.

Li, P.S. 1997. « Self-employment among visible minority immigrants, white immigrants, and native-born persons in secondary and tertiary industries of Canada ». *Canadian Journal of Regional Science*. Vol. 20. N° 1–2. p. 103 à 118.

Li, P.S. 2000. « Economic returns of immigrant self-employment ». *The Canadian Journal of Sociology*. Vol. 25. N° 1. p. 1 à 34.

Lieberson, S. 1980. *A Piece of the Pie*. Berkeley, California. University of California Press.

Light, I.H. 1979. « Disadvantaged minorities in self-employment ». *International Journal of Comparative Sociology*. Vol. 20. N° 1–2. p. 31 à 45.

Light, I., I.J. Kwuon, et D. Zhong. 1990. « Korean rotating credit associations in Los Angeles ». *Amerasia*. Vol. 16. N° 2. p. 35 à 54.

Lofstrom, M. 2002. « Labor market assimilation and the self-employment decision of immigrant entrepreneurs ». *Journal of Population Economics*. Vol. 15. N° 1. p. 83 à 114.

Min, P.G., et M. Bozorgmehr. 2000. « Immigrant entrepreneurship and business patterns: A comparison of Koreans and Iranians in Los Angeles ». *International Migration Review*. Vol. 34. p. 707 à 738.

Model, S., et D. Lapido. 1996. « Context and opportunity: Minorities in London and New York ». *Social Forces*. Vol. 75. p. 485 à 510.

Moore, R.L. 1983. « Employer discrimination: Evidence from self-employed workers ». *The Review of Economics and Statistics*. Vol. 65. N° 3. p. 496 à 501.

Park, J., et D. Myers. 2010. « Intergenerational mobility in the post-1965 immigration era: Estimates by an immigrant generation cohort method ». *Demography*. Vol. 47. N° 2. p. 389 à 392.

Parker, S. 2004. *The Economics of Self-employment and Entrepreneurship*. Cambridge, U.K. Cambridge University Press.

Perez, L. 1986. « Immigrant economic adjustment and family organization: The Cuban success story re-examined ». *International Migration Review*. Vol. 20. p. 4 à 20.

Picot, G., et F. Hou, 2011. *À la poursuite de la réussite au Canada et aux États-Unis : Les déterminants des résultats sur le marché du travail des enfants des immigrants.* Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Direction des études analytiques : documents de recherche. N° 331.

Portes, A., et M. Zhou. 1996. « Self-employment and the earnings of immigrants ». *American Sociological Review*. Vol. 61. p. 219 à 230.

Puhani, P. 2000. « The Heckman correction for sample selection and its critique ». *Journal of Economic Survey*. Vol. 14. N° 1. p. 53 à 68.

Razin, E., et A. Langlois. 1996. « Metropolitan characteristics and entrepreneurship among immigrants and ethnic groups in Canada ». *International Migration Review*. Vol. 30. p. 703 à 727.

Sanders, J., et V. Nee. 1987. « Limits of ethnic solidarity in the enclave economy ». *American Sociological Review*. Vol. 52. p. 745 à 773.

Sanders, J., et V. Nee 1996. « Immigrant self-employment: The family as social capital and the value of human capital ». *American Sociological Review*. Vol. 61. N° 2. p. 231 à 249.

Schuetze, H.J. 2002. « Profiles of tax non-compliance among the self-employed in Canada: 1969 to 1992 ». *Canadian Public Policy*. Vol. 28. N° 2. p. 219 à 238.

Simpson, W., et R. Sproule. 1998. *Analyse économétrique du travail autonome au Canada au moyen de l'EDTR*. Produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. Série de documents de recherche sur la Dynamique du revenu et du travail. N° 16.

Smith, J. 2003. « Assimilation across the Latino generations ». *AEA Papers and Proceedings*. Nashville, Tennessee. American Economic Association. Vol. 93. p. 315 à 319.

Taylor, M. 1996. « Earnings, independence or unemployment: Why become self-employed? » *Oxford Bulletin of Economics and Statistic*. Vol. 58. p. 253 à 265.

Tedds, L. 2010. « Estimating the income reporting function for the self-employed ». *Empirical Economics*. Vol. 38. N° 3. p. 669 à 687.

Teixeira, C. 2001. « Community resources and opportunities in ethnic economies: A case study of Portuguese and Black entrepreneurs in Toronto ». *Urban Studies*. Vol. 38. N° 11. p. 2055 à 2078.

Uppal, S. 2011. « Le travail autonome chez les personnes âgées ». *L'emploi et le revenu en perspective*. Vol. 23. N° 1. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

van der Sluis, J., M. van Praag, et W.P.M. Vijverberg. 2008. « Education and entrepreneurship selection and performance: A review of the empirical literature ». *Journal of Economic Surveys*. Vol. 22. N° 5. p. 795 à 841.

van Tubergen, F. 2005. « Self-employment of immigrants: A cross national study of 17 western societies ». *Social Forces*. Vol. 84. N° 2. p. 709 à 732.

Waldinger, R., H. Aldrich, et R. Ward. 2006. *Ethnic entrepreneurs: Immigrant business in industrial societies*. Thousand Oaks, California. Sage.

Yuengert, A. 1995. « Testing hypotheses of immigrant self-employment ». *The Journal of Human Resources*. Vol. 30. N° 1. p. 194 à 204.

Zissimopoulos, J., et L.A. Karoly. 2007. « Transition to self-employment at older ages: The role of wealth, health, health insurance and other factors ». *Labour Economics*. Vol. 14. N° 2. p. 269 à 295.